CPias
Auvergne • Rhône • Alpes
Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

Rapport d'activités

2023

& perspectives

SOMMAIRE

Organisation 3
Présentation de la structure 3
Cadre règlementaire et programmes nationaux 4
Coordonnées du CPias ARA 5
Gouvernance / Comitologie 6

Moyens 9
Ressources humaines et organigramme 9
Bilan financier 2023 11

Actions 13

Coordination & Animation 13
Annuaire des ressources en hygiène et description des filières 13
Communication / Information 14
Animation / Coordination de réseaux de professionnels 16
Organisation de journées régionales 18
Contribution aux campagnes nationales de sensibilisation 19

Prévention 21
Expertise et appui pour la prévention 21
Webinaires d'information et échanges 23
Référentiel 23

Evaluation & Surveillance 26
Indicateurs EMH/EMS (ARA) 26
Enquêtes proposées par le CPias ARA (promoteur) 27
Autres enquêtes proposées par le CPias (contributeur) 27
Participation de la région ARA aux missions nationales RéPias 29

Signalement & Alerte 30
Signalement en établissements de santé (e-SIN) 30
Signalement en EMS ou soins de ville (hors e-SIN) 33
Alertes 34

Formation 36
Programme de formation continue 36
Autres actions de formation 37
Encadrement d'étudiants, stagiaires 38

Valorisation & recherche 38
Publications scientifiques 38
Positionnement scientifique 39
Représentation dans des instances nationales / régionales 40

Synthèse 2023 et perspectives 41

Organisation

Présentation de la structure

Suite à la réorganisation territoriale (fusion des régions Auvergne & Rhône-Alpes en 2016) et de la réforme des vigilances qui a suivi, le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins Auvergne-Rhône-Alpes (CPias ARA) a été créé le 10 juillet 2017. **Structure régionale d'appui,** son objectif est de mettre en œuvre en région les orientations de la politique de santé dans le champ de la prévention des infections associées aux soins (IAS), tout au long du parcours de santé.
Ainsi le CPias ARA vient en appui des professionnels de santé, des usagers, de l'Agence régionale de santé (ARS) et de l'Agence nationale de Santé publique (Santé publique France). Il contribue à l'expertise dans la gestion et la prévention des infections associées aux soins et de la résistance aux anti-infectieux en secteur sanitaire (ES), médicosocial (ESMS) et soins de ville, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

■ Missions du CPias

Elles ont été fixées par le Décret n°2017-129 du 3 février 2017.

- **L'expertise et l'appui aux professionnels de santé,** quels que soient leurs lieux et modes d'exercice, pour la prévention des infections associées aux soins (IAS) et de la résistance aux anti-infectieux,
    - apporter conseil et assistance technique
    - identifier les problématiques régionales en termes de risques infectieux associés aux soins et de résistance aux anti-infectieux
    - contribuer à l'élaboration de la stratégie et des plans régionaux de prévention des IAS
    - promouvoir et valoriser la déclaration des IAS
    - promouvoir la lutte contre l'antibiorésistance
- **La coordination ou l'animation de réseaux de professionnels de santé** concourant à la prévention des infections associées aux soins,
    - constituer et animer des réseaux de professionnels
    - diffuser et aider à l'interprétation et à l'appropriation des recommandations, réglementations, études, résultats des actions de surveillance et campagnes nationales
    - contribuer à l'information et la formation des acteurs de la prévention des IAS, des professionnels de santé et des usagers, en lien avec l'ensemble de structures régionales concernées
    - actualiser l'annuaire des ressources au niveau régional
- **L'investigation, le suivi des déclarations mentionnées à l'article R. 1413-79 et l'appui à leur gestion** à la demande des professionnels de santé concernés ou de l'agence régionale de santé.
    - apporter une expertise et un appui à la gestion et au suivi des épisodes infectieux associés aux soins dans le cadre du signalement
    - accompagner et promouvoir la gestion des risques
    - anticiper et aider à la préparation de la gestion de risques sanitaires émergents d'origine infectieuse et à potentiel épidémique.

Le CPias ARA est en lien avec les professionnels de la prévention et du contrôle de l'infection (PCI : notamment équipes opérationnelles d'hygiène/EOH et équipes mobiles d'hygiène/EMH) et autres acteurs de la lutte contre les IAS de 399 établissements de santé publics et privés et plus de 1000 établissements médicosociaux (Ehpad, EAM-FAM, MAS…).
Le CPias ARA est membre du Réseau régional de vigilance et d'appui (RREVA) et développe des collaborations étroites avec les autorités sanitaires (ARS), la cellule Auvergne-Rhône-Alpes de Santé publique France/ex-CIRE et les autres structures régionales de vigilance et d'appui (OMEDIT, CRH, CRPV, SRA…) dans le cadre de ce réseau et tout particulièrement avec le CRAtb.
Le CPias ARA constitue également une expertise et est force de proposition au niveau national pour le Ministère chargé de la Santé (DGS/DGOS/DGCS), Santé publique France (SpF), les agences nationales et européennes (HAS, ANSM, ECDC…), les sociétés savantes (SF2H, SPILF, SFAR, SRLF …), comme au niveau local pour les URPS, les associations d'usagers, les structures de formation…

Partenariat avec l'Université Claude Bernard Lyon 1
Le CPias ARA bénéficie d'un partenariat avec le service **FOCAL** pour les formations continues (DPC ou non) et avec la **Cellule congrès** pour l'organisation des journées régionales. Le Pr Philippe VANHEMS (Santé publique, HCL, Lyon) est responsable universitaire des formations du CPias en lien avec l'UCB Lyon 1.

Carte d'identité du CPias ARA

• Statut
- centre régional d'appui ayant vocation à mettre en œuvre le programme national de prévention des infections associées aux soins et de la résistance aux anti-infectieux
- désigné pour 5 ans par arrêté du 10 juillet 2017
- mandat renouvelé en janvier 2022 → déc. 2026

• Cible
- professionnels de santé des 3 secteurs (sanitaire, médico-social et soins de ville) et usagers
- 1 région Auvergne-Rhône-Alpes soit 12 départements : 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74
- 13 Groupements hospitaliers de territoires (GHT)
- 4 CHU (Lyon, Grenoble, St Etienne, Clermont-Ferrand)

• Ressources
- financement par un fonds d'intervention régional (FIR)

• Organisation
- un responsable nommé par arrêté (mandat de 5 ans renouvelable)
- 2 responsables adjoints, 1 cadre paramédical
- une équipe dédiée aux missions régionales de 12,4 ETP répartie sur 2 sites :
  . un site d'implantation à Lyon (HCL) : 8,9 ETP
  . une unité associée à Clermont-Ferrand (CHU) : 3,5 ETP

• Coordination et suivi
- management en gestion de projets
- coordination Lyon-Clermont (réunions hebdomadaires)
- comité d'orientation régional annuel
- comité transversal Antibiorésistance (ARS)
- dialogue de gestion avec l'ARS ARA et les HCL
- rapport annuel d'activité comportant les objectifs du programme d'actions et des indicateurs
- bilan standardisé (PIRAMIG) pour la DGOS et l'ARS

Cadre règlementaire et programmes nationaux

■ Réglementation

- Arrêté 2017-3795 du 10 juillet 2017 portant désignation des Hospices Civils de Lyon (HCL) en qualité de site d'implantation du CPias ARA avec pour responsable le Dr Anne SAVEY pour un mandat de 5 ans.
- Décret no 2017-129 du 3 février 2017 relatif à la prévention des infections associées aux soins (création des CPias).
- Arrêté du 7 mars 2017 relatif aux déclarations des infections associées aux soins et fixant le cahier des charges des CPias.

■ Programmes

Les CPias contribuent à la mise en œuvre et au suivi de différents plans et programmes nationaux en vigueur, définissant les priorités et orientant leurs actions.
- Stratégie nationale 2022-2025 de la Prévention des infections et de l'antibiorésistance. Ministère des solidarités et de la santé. Janvier 2022, 90 p
- Feuille de route interministérielle pour la maitrise de l'antibiorésistance (2023) et Instruction du 15 mai 2020 relative à la mise en œuvre de la prévention de l'antibiorésistance sous la responsabilité des ARS.

■ Conventions

- **Convention ARS / Hospices Civils de Lyon (HCL)**

Une première convention a été conclue au titre de l'année 2018 entre le directeur général de l'ARS et l'établissement de santé dans lequel le centre est implanté, conformément à l'article R. 1413-86 du code de la santé publique.
Du fait du renouvellement du mandat pour une durée de 5 ans, une nouvelle convention cette fois **pluriannuelle (2022-2026)** a été **signée le 1/06/2022** entre l'ARS, le site d'implantation (HCL) et le CPias ARA. Elle comporte notamment le montant du Fond d'intervention régional (FIR) qui est le nouveau vecteur financier pour le CPias et précise que le montant prévisionnel des frais de gestion et de structures (indirects) ne peut dépasser 10 % du montant du FIR délégué au centre.
Des **avenants** sont signés chaque année afin d'actualiser le montant de la subvention allouée.

- **Convention HCL / CHU de Clermont-Ferrand**

Une convention pluriannuelle 2022-2026 a également été établie **le 7/09/2022** entre l'établissement hébergeant le site d'implantation (HCL) et celui hébergeant le site associé (CHU de Clermont-Ferrand) du CPias ARA.
Elle a été approuvée au préalable par le directeur général de l'ARS pour répartir les financements FIR alloués.
La convention fait l'objet d'un avenant annuel précisant le montant de la subvention.

- **Convention CHU de Grenoble/HCL CPias ARA**

Cette convention a été établie le **23 novembre 2021** entre les HCL / site d'implantation du CPias ARA et le CHU de Grenoble hébergeant le CRAtb. Elle concerne la **mutualisation d'un agent de l'équipe du CPias avec le CRAtb** (Chargé d'études travaillant à temps plein aux HCL) à compter du 1er janvier 2022 : affectation à 0,4 ETP au CPias ARA et 0,4 ETP au CRAtb. Cet agent travaille également à 0,2 ETP pour la recherche (DRCI / Réa-Rezo).
Le financement a été attribué pour une durée de 4 ans (sept 2021 à septembre 2024).

■ Rapport d'activité et programme annuel d'action

Un rapport est transmis au DG de l'ARS avant le 31 mars de l'année suivante comportant le bilan des activités et un bilan financier. Il fait aussi l'objet d'une saisie dans un format standardisé sur la plateforme PIRAMIG bien que le financement corresponde désormais à un FIR à compter de 2022.
Le programme annuel d'action de l'année suivante figure dans ce rapport annuel d'activités.
Ce programme est élaboré en fonction :
- des besoins exprimés par les établissements de santé, les établissements médicosociaux, les professionnels de santé des soins de ville et les usagers,
- de l'actualité ou d'évènements avec identification de risques infectieux nouveaux ou émergents,
- de l'analyse des signaux et indicateurs de la région,
- de la politique régionale définie avec l'ARS et l'ensemble des acteurs régionaux de santé publique,
- des programmes nationaux.

Coordonnées du CPias ARA

Une permanence (téléphonique, mail, conseil, signalement…) est assurée **de 9h00 à 17h00** les jours ouvrés, avec possibilité de laisser un message sur répondeur en dehors des heures d'ouverture.

■ CPias Auvergne-Rhône-Alpes / Site d'implantation

Hôpital Henry Gabrielle - HCL, Villa Alice, 20 route de Vourles,
69 230 SAINT-GENIS-LAVAL
☎ 04 78 86 49 49 Fax 04 78 86 49 48
✉ cpias-ara@chu-Lyon.fr

Responsable A. SAVEY
Responsable adjoint M. GIARD
Encadrement paramédical N. KHOUIDER

■ CPias Auvergne-Rhône-Alpes / Unité associée de Clermont-Ferrand

CHU de Clermont-Ferrand, Centre de biologie, 58, rue Montalembert,
63003 CLERMONT-FERRAND cedex 1
☎ 04 73 75 48 88 Fax 04 73 75 48 87
✉ cpias-ara@chu-clermontferrand.fr

Responsable adjoint O. BAUD

Gouvernance / Comitologie

■ Coordination interne

- **Coordination de l'équipe des 2 sites au moyen de :**
  - réunions hebdomadaires en distanciel du fait de la répartition sur 2 sites (visioconférences)
  - maintien de 2 réunions en présentiel par an (1 sur Lyon, 1 sur Clermont-Ferrand)
  - serveur informatique commun sur le site des HCL
  - plateforme de partage de documents entre les 2 sites sur SharePoint
  - fonctionnement en gestion de projets pour l'ensemble de la région
  - sectorisation uniquement pour la permanence conseils/signalements et l'organisation de journées/formations.

- **Coordination CPias/HCL**
  - dialogue de gestion instauré annuellement avec les directions (administrative et médicale) du pôle de Santé Publique dont dépend le CPias ARA au sein des HCL
  - participation au Bureau de pôle tous les deux mois (pôle de Santé publique).

■ Comité d'Orientation du CPias ARA

Pluridisciplinaire, le comité d'orientation est composé d'une quarantaine de membres. Il est tenu régulièrement informé des actions du CPias et des informations nationales, et peut être consulté à tout moment par courrier électronique.
Ce comité est composé de :
- représentants de l'ARS notamment : direction Santé publique, correspondants Veille/Alerte, coordonnateur RREVA,
- représentants des usagers,
- responsables des EOH des GHT de la région, hygiénistes d'établissements sanitaires et médicosociaux,
- experts du terrain dans les trois secteurs de soins, représentants (CRAtb, URPS, Ordres, médecins coordonnateurs…).

Il se réunit une fois par an en février. Ce temps d'échanges et de concertation permet de débattre de points de méthodes et d'organisation concernant la mise en œuvre de la stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance, la coordination des politiques régionales et l'optimisation des actions conduites auprès des professionnels de santé de la région ARA. Ce comité permet d'identifier les besoins spécifiques en provenance des établissements et des professionnels de santé de la région.

Perspectives : La diversité des acteurs, des modes de fonctionnement et des préoccupations de ces 3 secteurs nous incitent à poursuivre différemment cette consultation. Ainsi, nous envisageons en 2024 la dissolution de ce Comité d'Orientation tout en proposant des temps d'échanges spécifiques afin de rester à l'écoute des attentes/difficultés des professionnels et proposer des actions adaptées :
- secteur sanitaire : lors d'un webinaire dédié impliquant les hygiénistes des EOH, à organiser au cours du 1er trimestre,
- secteur médicosocial : lors du Comité de pilotage régional du dispositif EMH qui 2 fois par an, réunit EMH, ARS et CPias (en mars et octobre),
- soins de ville : lors d'entretiens à organiser avec les différentes URPS et autres organisations (ordres, CPTS, CDS…).

Enfin, il existe également le Comité transversal Antibiorésistance coordonné par l'ARS incluant CPias (volet PCI) et CRAtb (volet BUA), et avec une représentation élargie (OMEDIT, Assurance maladie, CIRE/SpF…) en plus des 3 secteurs représentés.

■ Relations avec l'ARS et le RREVA

L'ARS peut s'appuyer autant que de besoin sur l'expertise du CPias dans le champ de la maîtrise du risque infectieux et de l'antibiorésistance. Une collaboration étroite est mise en place afin de définir et développer une politique régionale de prévention des IAS, prenant en compte les priorités nationales comme les spécificités régionales et territoriales. Cette collaboration est quotidienne, en particulier autour du signalement des IAS en provenance des ES, EMS, soins de ville ou des usagers.
Le Directeur de l'ARS, le Directeur de la Santé Publique, le Directeur délégué Veille & Alertes sanitaires, le coordonnateur du RREVA et les référents IAS et Antibiorésistance :
- reçoivent régulièrement les informations concernant les activités du CPias,
- sont conviés lors des Journées régionales de prévention du risque infectieux (ES, Ehpad, Handicap),
- sont membres invités du Comité d'Orientation.

Enfin, le CPias vient en appui des chargés de mission Antibiorésistance (Bruno MOREL et Laetitia BOSC) et des référents IAS de l'ARS (Cécile MARIE et Zoubida BOUDALAA).

- Un **dialogue de gestion annuel** a été instauré entre le CPias et l'ARS (direction de la Santé Publique) afin de dresser le bilan de l'année écoulée, présenter et ajuster au mieux le programme de l'année suivante et vérifier l'adéquation des moyens et des objectifs.
- Un **comité transversal de lutte contre l'Antibiorésistance** (2/an) coordonné par le chargé de mission antibiorésistance (ABR) de l'ARS (B. MOREL) s'est réuni pour la première fois le 13 septembre 2022, en lien étroit avec le CRAtb et le CPias.
Il a pour objectif de piloter la politique régionale en matière de lutte contre l'antibiorésistance et comporte pour ce faire une représentation restreinte de l'ensemble des parties prenantes de cette politique : professionnels de santé (chirurgiens-dentistes, coordonnateurs des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), hygiénistes, infectiologues, infirmiers, médecins coordonnateurs des EHPAD, médecins généralistes, microbiologistes, pharmaciens, sages-femmes), CRAtb , CPias, cellule régionale de SpFrance en région, assurance maladie, URPS, représentants des usagers, OMEDIT.
- Le CPias ARA participe aux **réunions régionales de sécurité sanitaire** organisées mensuellement par la DVAS (Direction déléguée veille et alertes sanitaires) avec les différentes structures régionales de vigilance et d'appui (SRVA).
- Des réunions opérationnelles tous les 15 jours entre la DVAS (B. MOREL / AS. RONNAUX-BARON) et la coordonnatrice du signalement au CPias (M. GIARD) afin d'échanger et se coordonner concernant la gestion des signaux critiques et des alertes sur la région.
- Une rencontre spécifique ARS/CPias s'est tenue le 5 décembre 2023, réunissant la Directrice Générale de l'ARS (C. COURREGES), le Directeur de la Santé publique (A. BOGEY), la coordonnatrice du RREVA (L. BOSC) et le CPias ARA, dans le cadre d'une prise de connaissance des structures régionales d'appui aux côtés de l'ARS.

- **Réseau régional de vigilance et d'appui (RREVA)**

Membre du RREVA, le CPias demeure en lien avec les autres structures régionales de vigilance et d'appui (OMEDIT, CRH, CRPV…). Depuis 2017, le CPias ARA contribue aux **réunions trimestrielle**s du RREVA coordonné actuellement par Laetitia BOSC. Il participe enfin à la rédaction d'articles pour le **bulletin du RREVA.**

■ Coordination avec le CRAtb ARA

Le Centre régional en Antibiothérapie Auvergne-Rhône-Alpes (CRAtb ARA) est une structure régionale d'appui créée le 2 septembre 2021 pour une durée de 3 ans. Son objectif est de mettre en œuvre en région les orientations de la politique de santé dans le domaine du bon usage des antibiotiques (BUA) tout au long du parcours de santé. Elles ont été fixées par l'instruction N° DGS/Mission antibiorésistance/DGOS/PF2/DGCS/SPA/2020/79 du 15 mai 2020 relative à la mise en œuvre de la prévention de l'antibiorésistance sous la responsabilité des ARS, et dans le guide réflexe en annexe (Propositions à titre indicatif d'organisation régionale de la prévention de l'antibiorésistance, dans sa dimension de promotion du BUA).
Le responsable du CRAtb, le Dr Philippe LESPRIT, a été nommé pour 3 ans sur le site d'implantation hébergé par le CHU Grenoble-Alpes, avec 1 médecin généraliste à mi-temps (Dr Fanny BODINEAU) et une secrétaire à mi-temps. **La mutualisation du data manager (0,4 ETP CPias et 0,4 ETP CRAtb)** a également été favorisée pour faciliter la synergie avec le CPias.
Il existe également 3 antennes sur les CHU de St Etienne, Lyon et Clermont-Ferrand (0,2 ETP d'infectiologue par site).

Afin de mettre en place une collaboration étroite avec le CRAtb, le CPias participe :

- aux réunions mensuelles de coordination CRAtb/CPias (visioconférence)
- au comité régional trimestriel du CRAtb avec ses 3 antennes, des experts de terrain, l'OMEDIT et l'Assurance maladie (DRSM).

Inversement le CRAtb est invité au comité d'orientation du CPias.
Le CPias a apporté un appui méthodologique et logistique à la mise en place du CRAtb (annuaire, mailing, organisations…).
Les actions communes sont évoquées dans la partie "Actions" du présent rapport.

■ Mission nationale PRIMO/RéPias 2023-2028

Les 5 missions nationales ont fait l'objet d'un appel d'offres par Santé publique France au début de l'année 2023 afin d'envisager un nouveau mandat de 5 ans du **1er octobre 2023 au 31 septembre 2028**. Dans la suite de la stratégie nationale 2022-2025, elles incluent désormais le volet Bon usage des antibiotiques en associant des CRAtb.
Le CPias ARA a répondu à l'appel d'offres concernant la **mission PRIMO dédiée au secteur médicosocial et aux soins de ville**, en partenariat avec le CPias Pays de Loire (coordonnateur) et les CRAtb Normandie et Pays de Loire. La réponse au cahier des charges comporte **3 volets** décliné en actions (EMS+Ville) :

- prévention des infections et de l'antibiorésistance
- promotion du bon usage des antibiotiques
- surveillance de l'antibiorésistance

La nomination du CPias ARA en tant que CPias associé a fait l'objet d'une **convention** signée entre Santé publique France et les HCL et accordant un budget annuel équivalent à 1 ETP de praticien hospitalier contractuel (+ 5% frais indirects) dédié au volet PCI.

Une réunion hebdomadaire avec le CPias PDL permet le suivi des projets PCI. Une organisation interne a été également mise en place afin de coordonner les différentes instances en charge des autres volets. Les actions mises en œuvre feront l'objet d'un rapport annuel indépendant et d'un suivi par SpFrance (CominaPia, CAT-RéPia…).

■ Missions nationales RéPias / Santé publique France

Le pilotage scientifique des missions nationales des CPias (autrefois assumées par les CClin) a été confié à SpF par le décret n° 2017-129 du 3 février 2017 relatif à la prévention des infections associées aux soins.

- **Comité Missions nationales de prévention des infections et de l'antibiorésistance (COMINAPIA)**

Instance d'élaboration, évaluation et suivi des projets, il a été mis en place par SpF afin de procéder à un appel d'offre et assurer le suivi des missions. Il est composé de 9 experts et représentants d'autres instances : HAS, Ministère, CNAMts, SpFrance.
Ces missions, formant le réseau de prévention des infections associées aux soins (RéPias), ont été confiées aux CPias retenus pendant 5 ans de juillet 2018 à septembre 2023 :

1. *PRIMO* — *Surveillance et prévention de la résistance bactérienne aux antibiotiques (RATB) et des IAS en ville et en secteur médicosocial ;*
2. *SPARES* — *Surveillance et prévention de la RATB en établissements de santé ;*
3. *SPICMI* — *Surveillance et prévention du risque infectieux lié aux actes de chirurgie et de médecine interventionnelle ;*
4. *SPIADI* — *Surveillance et prévention des infections associées aux dispositifs invasifs ;*
5. *MATIS* — *Soutien aux actions de prévention : évaluation, formation, communication, documentation.*

- **Comité d'appui thématique du RéPIAS (CAT-RéPia)**

Il se réunit régulièrement, incluant les CPias porteurs des missions nationales ainsi que deux représentants des autres CPias. Le CPias ARA accompagne la mise en œuvre des missions nationales en région et contribue par ailleurs régulièrement à des groupes de travail proposés par les missions nationales.

■ Autres instances nationales

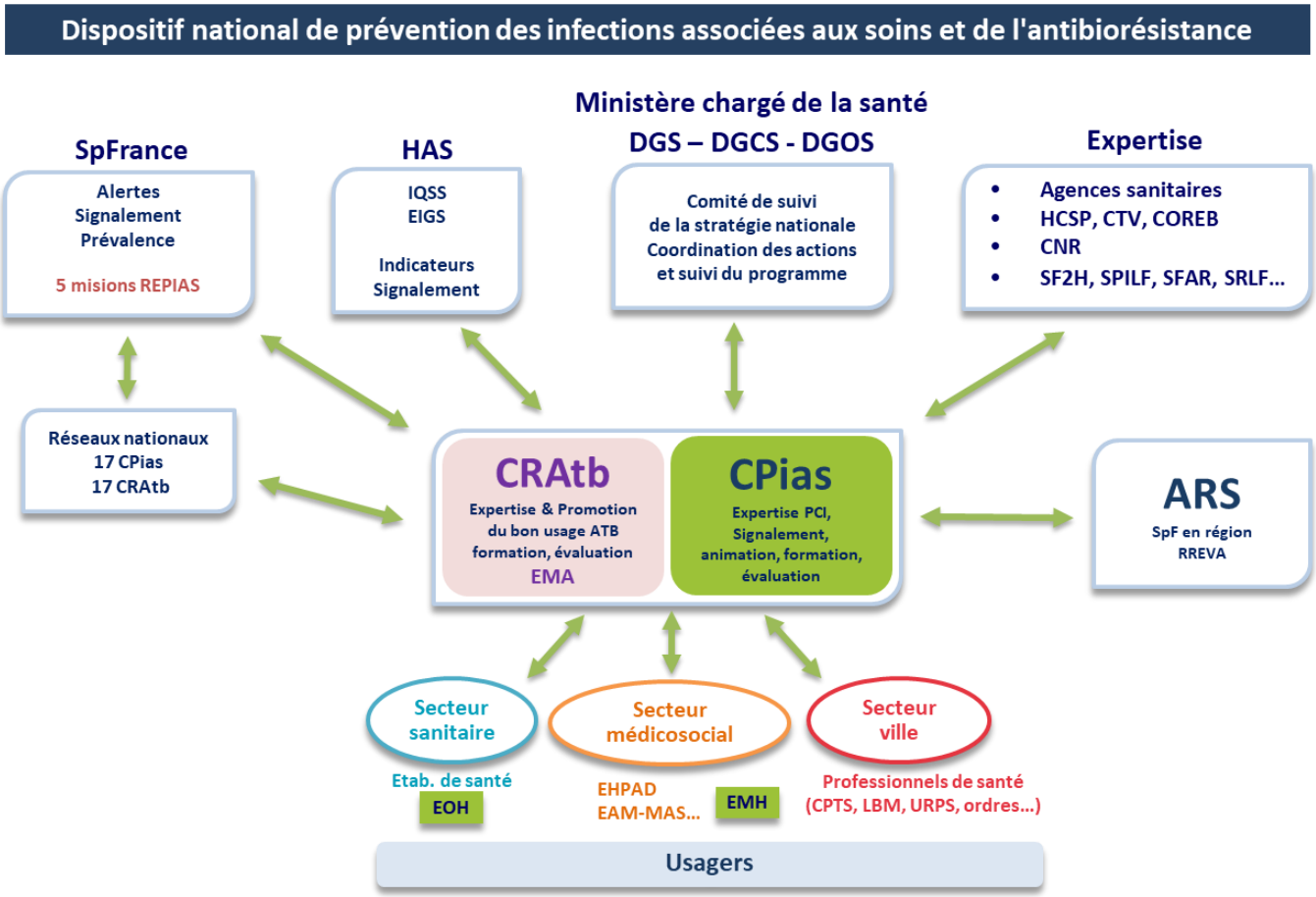

- **Réseau national des CPias**

Conformément à la charte de fonctionnement mise en place au sein du réseau national des CPias, le CPias ARA participe à 3 réunions par an du comité de pilotage (2 membres par CPias), à des séminaires thématiques, et gère deux listes de discussion (une ouverte à tous les membres des équipes des CPias, l'autre restreinte aux membres du comité de pilotage). Il contribue également à des groupes de travail nationaux ou pluri-régionaux au sein du réseau.
Les projets réalisés sont évoqués dans la partie "Actions" du présent rapport.

- **Ministère DGS/MMPIA**

Le ministre de la santé et de la prévention (MSP) définit les orientations nationales en matière de prévention et de gestion des infections associées aux soins et assure la coordination et le suivi de cette politique, incarnée dans la Stratégie nationale de prévention de l'infections et de l'antibiorésistance 2022-2025 coordonnée par la Mission Ministérielle éponyme (MMPIA).
Il peut donner pour mission à un ou plusieurs centres de conduire des études et travaux concernant la prévention des infections associées aux soins et de la résistance aux anti-infectieux.
Dans un objectif de suivi/coordination et d'échanges, **MSS/MMPIA réunit 2 fois par an les référents ARS, représentants des CPias et CRAtb**, en présence du CNP-MIT et de la SF2H.
Enfin, la MMPIA (Agathe CLAUDE et Noémie MERCIER) ont réalisé **le 1er décembre 2023 une visite associant l'ARS, le CPias et le CRAtb** afin d'échanger et évaluer les dispositifs et organisations en place dans le cadre de la prévention des infections et de l'antibiorésistance.

Moyens

Ressources humaines et organigramme

■ Organigramme au 31 décembre 2023

La **responsable du CPias ARA**, le Dr Anne SAVEY, a été nommée pour une durée de 5 ans par arrêté du Ministère de la Santé, renouvelée pour la période 2022-2026.
Deux **responsables adjoints**, les Drs Marine GIARD (Lyon) et Olivier BAUD (Clermont-Ferrand) sont associés à la réflexion stratégique et aux prises de décision concernant les missions du CPias. Des temps spécifiques de concertation des responsables médicaux et de la **cadre de santé** (Nadine KHOUIDER) sont organisés chaque mois.

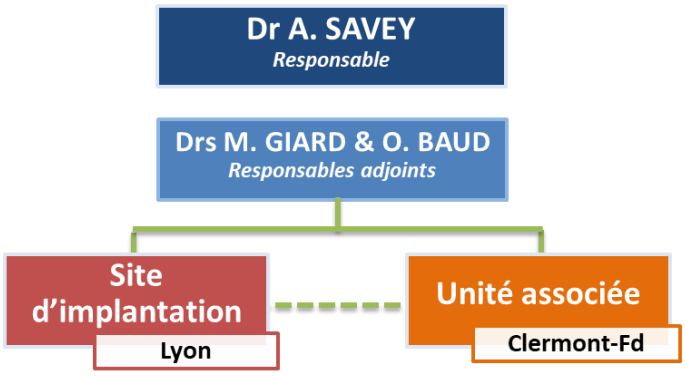

8,9 ETP / Lyon
- 3 PH
- 0,5 cadre infirmier
- 1 cadre biohygiéniste
- 2 IDE
- 1 documentaliste/TIC
- 0,4 chargé d'études
- 1 secrétaire

3,5 ETP / Clermont-Fd
- 0,5 PH
- 2 IDE
- 1 secrétaire

■ Composition de l'équipe du CPias ARA

L'équipe du CPias ARA comprend **12,4 ETP** budgétés au 31 décembre 2023, dédiés aux missions régionales.

- **Site d'implantation / Lyon**

Le CPias est constitué en unité fonctionnelle (UF) intégrée dans le pôle d'activités médicales « Santé Publique » coordonné par le Pr Delphine MAUCORT-BOULCH aux HCL. Ce pôle est rattaché à la direction « Organisation Qualité Risques et Usagers » des HCL (Isabelle DADON). L'équipe du CPias ARA (financement FIR) comporte **8,9 ETP à Lyon** :
3 ETP de PH, 0,5 ETP de cadre infirmier, 1 ETP cadre biohygiéniste, 1 ETP d'IDE hygiéniste, 1 ETP de documentaliste/TIC, 0,4 ETP chargé d'études/datamanager et 1 ETP de secrétariat.
A cela s'ajoute **1 ETP de praticien hospitalier contractuel (PHC) dédié à la mission PRIMO**.

Sur la période 2023, des changements ou particularités sont survenus :

- 1 PH temps plein (D. NARBEY) est en arrêt maladie longue durée depuis le 16/10/2022 et non remplacé durant toute l'année 2023 du fait de l'absence de candidats.
- 1 poste d'IDE (vacant depuis juin 2022) a été occupé par G. MAURY à 80% du 9 janvier au 30 juin 2023 mais l'agent n'a pas donné suite à la fin de sa période d'essai. Le poste est en cours de recrutement depuis.
- 1 autre poste IDE libéré en déc. 2022 suite à un départ en retraite est occupé par un cadre biohygiéniste K. VANCOETSEM depuis le 20 février 2023.
- Départ en retraite de l'assistante médico-administrative (F. Tourton) le 1er avril 2023, remplacée par J. BAFFIE au 1er juin 2023.
- Recrutement de C. MOREAU (PHC pharmacien) à temps plein à compter du 1er novembre 2023 pour la mission PRIMO.

Du fait de difficultés de recrutement essentiellement, l'équipe aura dû pallier les **absences correspondant à un total de 12 mois de PH** (soit 1/3 de l'effectif médical), **2 mois de secrétariat et 9 mois de poste IDE, sur le site de Lyon.**

Possibilité de télétravail sur le site de Lyon indépendamment du contexte Covid selon la procédure HCL/Pôle Santé Publique (charte d'engagement signée par les agents concernés, évaluation régulière) :

- max. 1 journée par semaine pour les IDE hygiénistes et le cadre biohygiéniste
- max. 2 journées par semaine pour le personnel médicotechnique (documentaliste et datamanager)
- max. 1 journée par semaine pour la cadre IDE (à mi-temps)
- max. 1 j par semaine à titre expérimental pour les praticiens hospitaliers.

- **Unité associée du CHU de Clermont-Ferrand**

L'équipe est constituée en unité fonctionnelle (UF) intégrée dans le pôle d'activités médicales « RHEUNNIRS » dont le chef de pôle est le Pr Bertrand SOUWEINE.
Elle comporte 3,5 ETP à Clermont-Ferrand : 0,5 ETP de PH, 2ETP d'IDE hygiéniste et 1 ETP de secrétariat.

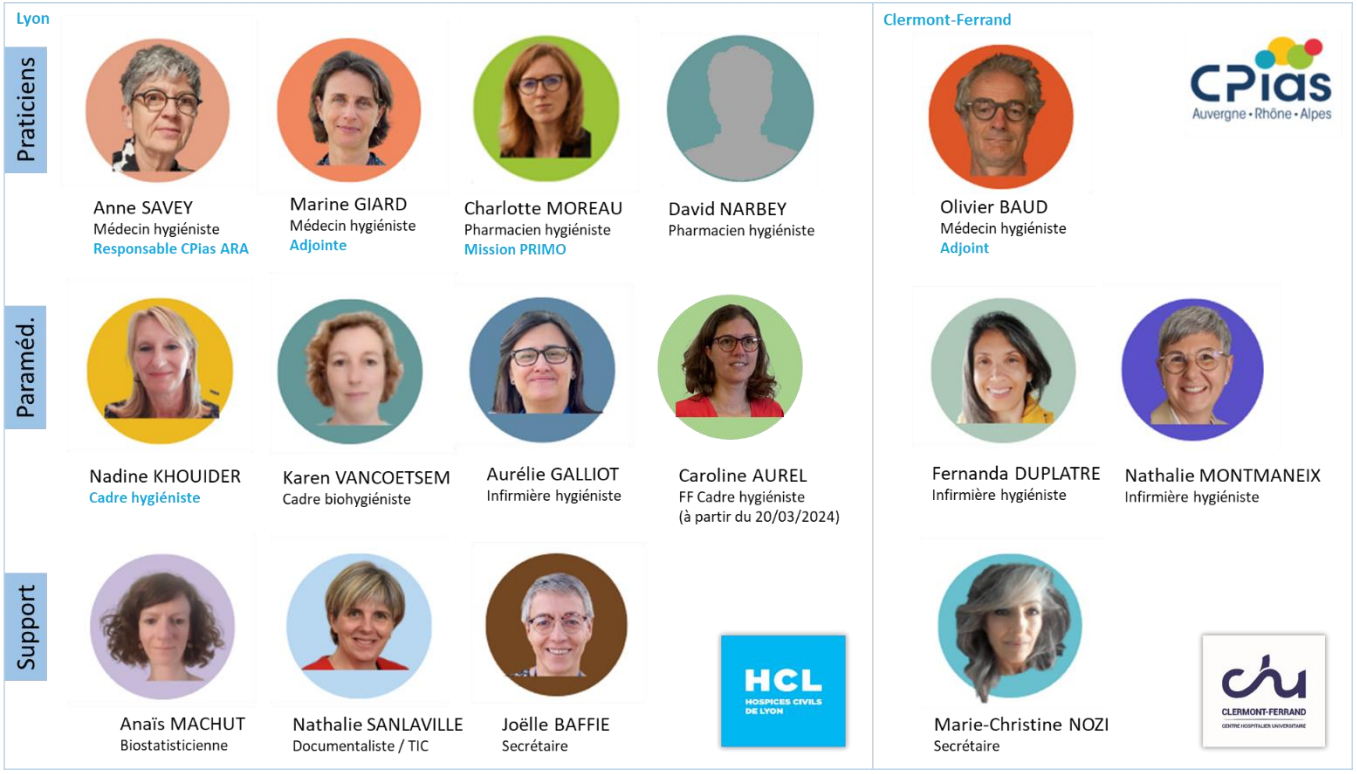

Bilan financier 2023

La dotation annuelle FIR modélisée par la DGOS allouée via l'ARS ARA aux HCL a été actualisée en 2023 (effet Ségur) correspondant à la somme de **1 139 872 €** pour le financement du CPias ARA de laquelle a été déduit l'excédent de l'année 2022 de 67 088 € (soit 27 245 € constatés sur C-Fd et 39 843 € sur les HCL).
Un reversement de **268 820 €** a été effectué par les HCL au CHU de Clermont-Ferrand pour le financement de l'Unité associée.
Le CPias ARA a également bénéficié d'un financement FIR d'un montant de **45 000 €** pour 3 ans (2021-2023) pour le projet de coordination, développement et suivi du réseau EMH et des indicateurs en secteur médico-social (personnes âgées et handicap). A cet effet, une convention ARS/HCL/CPias a été signée.
Pour une gestion homogène de toutes les structures FIR/MIG, les HCL et le CHU de Clermont-Ferrand prélèvent des **frais de structure** s'élevant à 10% des crédits pérennes (postes personnel compris). Des **frais d'amortissement** sont également imputés.
Sur le site de Lyon, on observe un **solde déficitaire (-20 202 €)** à mettre en regard de la réduction de la subvention FIR 2023 (déduction de l'excédent 2022) et ce malgré des dépenses en personnel inférieures au prévisionnel (cf. postes vacants une partie de l'année suite à des difficultés ou délais de recrutement). Le CHU de Clermont-Ferrand présent également un solde déficitaire **(-23 966 €)** du fait des dépenses réelles en personnel supérieures aux coûts moyens utilisés pour l'EPRD.

→ Ces éléments devront être pris en compte lors du dialogue de gestion avec l'ARS afin d'adapter au mieux les ressources allouées en 2024 aux HCL ainsi que la partie reversée au CHU de Clermont-Ferrand hébergeant l'unité associée.

■ Site d'implantation de Lyon (HCL)

Dépenses CPias ARA UF 36640 (HCL)	2023		Crédits CPias ARA	2023
T1 - Personnel	**775 397**		**FIR ARS (CPias)**	**1 139 872**
Personnel médical	*421 542*		**Déduction excédent 2022**	**- 67 088**
Personnel non médical	*353 855*		**FIR ARS (EMH/EMS)**	**45 000**
T2 - Charges médicales et pharmaceutiques	**186**			
T3 - Charges hôtelières et logistiques	**7 230**			
Voyages, déplacements et missions	*4 840*			
Location photocopieuse et logiciels	*1 358*			
Linge et hôtelier	*50*			
Fournitures bureau	*677*			
Prestations de services	*305*			
T4 - Amortissements	**1 457**			
Charges indirectes (10% de frais de structure)	**84 896**			
Total dépenses UF 36 640	**869 166**			
Reversement CHU Clermont-Fd / Unité associée	**268 820**			
Total dépenses CPias ARA - HCL	**1 137 986**		**Total crédits**	**1 117 784**
Solde déficitaire				**- 20 202**

■ Site associé de Clermont-Ferrand (CHU)

Dépenses CPias ARA UF 7520 (CHU C-Fd)	2023		Crédits - UF 7520	2023
T1 - Personnel	**263 866**		**Versement HCL**	**268 820**
Personnel médical	*72 534*			
Personnel non médical	*191 332*			
T2 - Charges médicales et pharmaceutiques	**19**			
T3 - Charges à caractère hôtelier et général	**1 658**			
T4 - Amortissements	**361**			
Frais de structure	**26 882**			
Total dépenses	**292 786**		**Total crédits**	**268 820**
Solde déficitaire				**- 23 966**

■ Santé publique France (subvention PRIMO)

Dans le cadre du financement de la participation du CPias ARA à la mission nationale RéPias-PRIMO (1er oct. 2023 – 30 sept. 2028), au titre de l'exercice 2023, Santé publique France a versé aux HCL la somme de **24 075 Euros** pour la période octobre-décembre (convention annuelle). Les dépenses en personnel correspondent au poste de PHC temps plein. Les frais de structures sont limités à 7% du montant des crédits.
A titre exceptionnel l'excédent pourra être reporté sur l'année ultérieure.

Dépenses CPias ARA (HCL)	2023		Crédits CPias ARA	2023
T1 - Personnel	**13 140**		**Subvention SpF (PRIMO)**	**24 075**
Personnel médical	*13 140*			-
Personnel non médical				
T2 - Charges médicales et pharmaceutiques				
T3 - Charges hôtelières et logistiques				
T4 - Amortissements				
Charges indirectes (frais de structure)	**1 685**			
Total dépenses CPias ARA (HCL)	**14 825**		**Total crédits**	**24 075**
Solde excédentaire				**9 250**

■ Université Claude Bernard Lyon 1 (structure partenaire)

Le bilan financier de l'Université Claude Bernard Lyon 1 correspond à l'organisation des Journées régionales (Cellule congrès) et la gestion des formations (Antenne FOCAL) organisées par le CPias ARA.

Intitulés		Crédits	Dépenses	Soldes
Formations	(FOCAL)	50 630	51 405	- 775
Journées	(Cellule congrès)	52 910	53 771	- 861
Total	**2023**	**103 540**	**105 176**	**- 1 636***
Report années précédentes (2021)		**11 562**		
Solde final				**11 562**

* déficit compensé par le reliquat 2020 s'élevant à 10 752 Euros, dont le solde demeure acquis par l'UCBL1 du fait de son ancienneté supérieure à 3 années (cf. convention).

Actions

Coordination & Animation

Annuaire des ressources en hygiène et description des filières

La région ARA comporte, sur une superficie de 69 711 km^2, une population de 8 197 325 habitants.

Structures	Effectifs (n)
Etablissements de santé	**397**
EHPAD	**933**
EAM (ex FAM)	**160**
MAS	**70**
IME	**187**
Centres de santé	**143**
Maisons de santé	**176**

Le CPias ARA gère et actualise pour la région un annuaire national partagé et commun aux 17 CPias. Il est en ligne et accessible à tous les professionnels référencés. Différents modes de consultations sont possibles : par individu, par établissement, par région ou ville.
La base de données du CPias ARA recense les personnes ressources pour le volet PCI :

- la prévention des infections associées aux soins dans les établissements de santé (ES), notamment : *coordonnateurs "LIN", hygiénistes (EOH), responsables signalement e-SIN, coordonnateurs de la gestion des risques,*
- la prévention des IAS dans les établissements médicosociaux (EHPAD, EAM, MAS) : *hygiénistes (EMH), directeurs, médecins coordonnateurs ou référents médicaux, référents paramédicaux, responsables "prévention du risque infectieux" ou "IAS"*
- d'autres instances telles que : tutelles, institutions de formation aux carrières de santé (IFCS), URPS, LABM.
- le volet BUA depuis 2022 : *CRAtb, EMA, référents antibiotiques.*

Ses finalités sont multiples :

- outil de publipostage et de diffusion par courrier électronique nécessaire à la politique de communication
- lien avec la base de gestion de la participation aux réseaux de surveillance, aux enquêtes…

Ressources régionales en hygiène référencées	2023 n'	2023 %	*2022 %*	*2021 %*	*2020 %*	*2019 %*
ES avec EOH référencée	**376**	95	***95***	***95***	***95***	***95***
ES avec coordonnateur LIN référencé	**383**	96	***98***	***91***	***91***	***93***
ES avec resp. signalement référencé	391	98	98	98	98	97
ES avec référent ATB référencé	**309**	77	***59***	***58***	***62***	***50***
ES avec coordonnateur GDR référencé	**202**	51	***51***	***42***	***40***	***40***
EHPAD avec responsable PRI référencé	**861**	92	***86***	***79***	***74***	***71***
EAM-MAS avec resp. PRI référencé	**197**	86	***92***	***88***	***81***	***74***
Hygiénistes référencés (toutes structures)	**590**	-	***603***	***611***	***604***	***579***

➔ **En 2023, le CPias ARA a poursuivi la mise à jour de son annuaire**.
S'agissant d'un outil de travail quotidien indispensable au fonctionnement des CPias, Santé Publique France a accordé un financement afin de le faire évoluer techniquement. Le projet d'amélioration de cet outil est coordonné par le CPias Bretagne et un prestataire externe a été recruté. Un membre de l'équipe du CPias ARA collabore au groupe de travail national accompagnant l'évolution de l'outil.

Perspectives 2023 : poursuivre notre contribution à l'amélioration de l'outil et à la mise à jour des données, notamment avec l'intégration des CPTS.

Communication / Information

Indicateur	Libellé	2023	2022	*2021*	*2020*	*2019*
Site Internet						
CPias ARA	Connexions/an	48 754	*56 319*	*75 684*	*86 469*	*55 911*
CPias National	Connexions/an	84 377	*78 434*	*86 654*	*111 400*	*120 691*
Listes de discussion						
ARA : Pro-H	abonnés	**232**	*213*	*187*	-	-
	messages/ an	345	*298*	*253*	-	-
ARA : Néonatologie	abonnés	**150**	*127*	*119*	-	-
	messages/ an	76	*130*	*155*	-	-
CPias national	abonnés	**151**	*143*	*140*	*134*	*133*
	messages/ an	356	*180*	*208*	*372*	*187*
CoPil CPias national	abonnés	**34**	*34*	*34*	*34*	*34*
	messages/ an	398	*490*	*737*	*950*	*40*
Annuaire national	abonnés	**48**	-	-	-	-
	messages/ an	64	-	-	-	-
Réseaux sociaux	**(CPias ARA)**					
LinkedIn	abonnés	**1 666**	*1475*	*1290*	*959*	*573*
Twitter	abonnés	**668**	*621*	*579*	*532*	*452*
YouTube	abonnés	**1 340**	*1266*	*1170*	*701*	*517*
Facebook	abonnés	**490**	*391*	*379*	*331*	*178*

■ Gestion de sites Internet

- **Site Internet du CPias ARA**

Le site CPias ARA est hébergé sur le serveur des HCL. https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/
Des mises à jour régulières des rubriques sont effectuées, avec pour politique de communication la mise à disposition de l'ensemble des documents produits par le CPias ARA (méthodologie et résultats des enquêtes et surveillances, compte-rendu de journées, recommandations, retours d'information sur les signalements, formations…).

➔ En 2023, la fréquentation du site a continué de diminuer : 2021 et 2020 furent des années de forte fréquentation compte tenu de l'actualité Covid.
Afin de s'adapter aux nouveaux standards, un travail de modernisation et de restructuration du site a été entrepris. Un partenariat avec la direction des services numériques des Hospices Civils de Lyon a été établi afin de bénéficier de leur expertise et de l'outil informatique qu'ils utilisent (Drupal).

Perspectives : ouverture du nouveau site en mars 2024.

- **Site Internet du réseau national des CPias**

Le CPias Ara est responsable de la gestion technique du site national des CPias.
https://www.cpias.fr/

➔ Le site national du réseau des CPias n'a pratiquement pas évolué depuis 2020, mais néanmoins il continu d'être fréquenté. La page la plus fréquentée est « Maîtrise du risque infectieux en établissement médicosocial », page hébergeant les fiches pratiques élaborées par un groupe inter-CPias coordonné par le CPias ARA (21 072 visites en 2023 contre 9129 en 2022).

Perspectives : les CPias coordonnés en réseau, ont décidé de maintenir un site national CPias propre aux problématiques régionales partagées. Ce dernier devra subir une profonde restructuration. Ce projet déjà prévu en 2023 a été reporté pour l'année 2024 dans l'attente d'une solution technique.

■ Gestion de listes de discussion

- **Liste régionale PRO-H**

Liste créée en février 2021 afin de faciliter les échanges entre professionnels de l'hygiène de la région ARA.
➔ **En 2023**, 345 messages ont été diffusés, correspondant à 232 abonnés.

- **Liste régionale Néonatologie**

Liste créée en mars 2021 pour les professionnels des services de néonatologie de la région ARA.
➔ **En 2023**, 76 messages ont été diffusés, correspondant à 151 abonnés.

- **Liste générique des CPias**

Créée en juillet 2017 et gérée par le CPias ARA, cette liste de discussion nationale regroupe les personnels de tous les CPias. Cet outil de communication interne est précieux pour renforcer les échanges et la coopération entre les CPias.
➔ **En 2023**, 356 messages ont été diffusés (*vs* 180 en 2022).

- **Liste restreinte au Comité de pilotage du réseau des CPias**

Cette liste de discussion et d'échanges interne aux membres du COPIL du réseau des CPias a été créée en novembre 2019.
➔ **En 2023**, 398 messages ont été véhiculés par cette liste.

- **Liste restreinte aux référents Annuaire des CPias**

Cette liste de discussion, gérée par le CPias ARA, a été créé en mars 2023 avec pour objectif de faciliter les échanges entre les référents annuaire de chaque CPias.
➔ **En 2023**, 64 messages ont été véhiculés par cette liste.

■ Réseaux sociaux

Comme les années précédentes, une **augmentation du nombre d'abonnés** a été constatée pour la plupart des réseaux sociaux. Le CPias centre désormais sa communication sur le réseau LinkedIn.

- **Compte LinkedIn**

Créé en 2018, ce réseau est préférentiellement utilisé par le CPias Ara compte tenu de son caractère professionnel.
➔ En 2023, **1 666 abonnés** (*vs 1475 en 2022*), 27 publications.

- **Compte X (Twitter)**

Le compte Twitter du CPias ARA a été créé en juillet 2017.
➔ En 2023, **668 abonnés** (*vs* 621 en 2022), **20** tweets émis. Fermeture ???

- **Chaine YouTube**

Une chaine YouTube a été créée en juin 2016 afin de valoriser les vidéos réalisées par la structure.
➔ En 2023, nous avons intégré les vidéos de nos webinaires thématiques (6 vidéos), et les cafés de la doc (8 vidéos). **1 340 abonnés** suivent le compte (*vs* 1266 en 2022).

- **Compte Facebook**

Le compte Facebook du CPias ARA a été ouvert en 2017.
➔ Fin 2023, **490 abonnés** suivent ce compte (*vs 391 en 2022*). Seulement 6 publications ont été réalisées en 2023.

■ Bulletins régionaux du CPias ARA

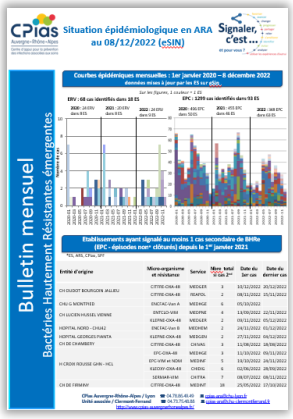

- **Bulletins BHRe**

La diffusion mensuelle de la **Situation épidémiologique des BHRe en ARA (e-SIN)** a été poursuivie, correspondant à l'édition de **11 bulletins**. Cette démarche se veut incitative pour le signalement, la mise à jour des cas secondaires et la clôture de la fiche du signalement, correspondant à un épisode maitrisé. Ces informations permettent aux établissements de la région de savoir où circulent potentiellement des BHRe. Le bulletin comprend deux courbes épidémiques (ERV et EPC) des nouveaux cas sporadiques ou secondaires signalés dans l'année, ainsi qu'un tableau des services des ES qui ont signalé au moins 1 cas secondaire (signalements non clôturés).

- **Bulletins Indicateurs Covid et vaccination en ARA**

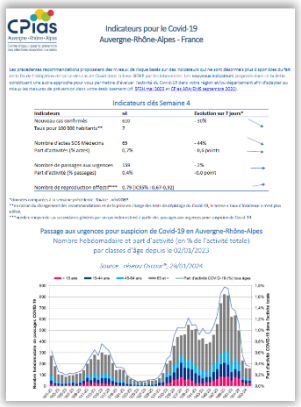

En 2023, **32 bulletins** ont été édités sur la page Coronavirus du site du CPias afin de suivre au mieux l'évolution des principaux indicateurs en région. Il contenait initialement le **suivi du taux d'incidence des tests RT-PCR positifs / 100 000 habitants** (données SI-DEP) dans la population générale en ARA et en France et des données relatives à **la couverture vaccinale anti-Covid**.
Il a régulièrement évolué en fonction de l'actualité et des données disponibles dans Géodes et data.gouv, ou du fait de la fin de l'obligation de saisie des cas de Covid dans la base SIDEP par les laboratoires. Les nouveaux indicateurs proposés dans ce bulletin constituent une autre approche (données issues de la cellule épidémiologique SpFrance) pour permettre d'évaluer l'activité du Covid-19 dans la région et/ou département afin d'adapter au mieux les mesures de prévention dans les établissements.

Animation / Coordination de réseaux de professionnels

Réseaux	Cible	réunions (n)	participants (en moy.)
RIPH	Paramédicaux en hygiène	2	37
REPH	Praticiens en hygiène	1	33
EMH	Comité de pilotage régional EMH	2	14
Néonatalogie	Pédiatres/paraméd. néonat., hygiénistes	2	56

■ RIPH (paramédicaux en hygiène)

Les rencontres Intersectorielles des Paramédicaux exerçant en Hygiène (RIPH) réunissent des professionnels de santé paramédicaux et non médicaux exerçant en hygiène et travaillant en établissement de santé public, privé ou médicosocial. Elles existent depuis 1989, initiées par le CClin Sud-Est en 1997 puis coordonnées par le CPias ARA.
Les objectifs des RIPH sont les suivants :
- constituer un lieu d'accueil, d'échanges, de conseils, d'informations, de formation
- trouver des réponses à des problématiques de terrain, permettre au professionnel d'actualiser ses connaissances en hygiène, d'adapter ses pratiques et de se constituer un réseau
- participer à des groupes de travail en lien avec le CPias ARA.

Ces rencontres ont lieu 2 fois par an, regroupant en moyenne 37 participants. Fin 2022, un appel à candidature a été réalisé afin de renouveler les membres du COPIL. Une nouvelle charte du RIPH a été rédigée et validée en 2023.

➔ **En 2023**, deux rencontres ont eu lieu le 9 mars 2023 à Clermont-Ferrand et le 16 novembre 2023 à Bourg en Bresse.
Les objectifs 2024 du RIPH sont d'essayer d'impliquer de façon plus régulière les ES et ESMS du sud de la région et de relancer des groupes de travail.

■ REPH (praticiens en hygiène)

Les rencontres de praticiens spécialisés en hygiène, initiées en 2009, ont pour objectif d'échanger sur les pratiques et de travailler sur des thématiques médicales communes. Plusieurs enquêtes de pratiques professionnelles ont été conduites par ce réseau (endoscopie, contrôles environnementaux en endoscopie, IVT) aboutissant à l'élaboration d'outils régionaux (contrôles d'endoscopes, visite de risque Injection intra-vitréenne…).
Ces rencontres ont lieu une à deux fois par an.

➔ **En 2023**, la rencontre a eu lieu le 13 octobre 2023 à Lyon réunissant 33 participants, incluant un atelier pratique par un intervenant du CNEH sur le management d'une équipe d'hygiène.

■ EMH (équipes mobiles d'hygiène)

Suite à l'appel à projet de l'ARS en mars 2013, un dispositif spécifique a été financé (enveloppe FIR) pour la mise en place d'équipes mobiles d'hygiène (EMH) afin d'apporter aux EHPAD une expertise dans la prévention du risque infectieux.

Ces équipes ont été créées, initialement en secteur Rhône-alpin, sur la base d'un **ratio de 1 PH, 1,8 paramédicaux et 0,2 secrétariat** pour 3000 lits d'EHPAD. Lorsque le dispositif a été étendu au secteur auvergnat en 2018, il a inclus à titre expérimental pour 3 EMH (Cantal, Issoire et Haute-Loire) une extension du périmètre aux structures d'accueil de personnes en situation de handicap (EMS-PH).

Dans ce dispositif, le CPias ARA a un rôle de :

- coordination du réseau des EMH en lien avec l'ARS, via un comité de pilotage EMH,
- ressource régionale d'expertise, conseil et soutien des EMH en cas d'évènement d'une ampleur particulière,
- harmonisation des pratiques et des outils avec la coordination de groupes de travail,
- animation et contribution à la communication au sein du dispositif EMH avec l'organisation annuelle de la journée EMH depuis fin 2014.

Ce rôle s'intègre aux actions déjà mises en œuvre pour les EHPAD et autres établissements médico-sociaux (EMS) :

- appui et conseils aux établissements médicosociaux
- organisation de journées régionales de prévention du risque infectieux pour les EHPAD et EMS
- formation de correspondants en hygiène en EHPAD
- mise à jour de l'annuaire recensant les EHPAD, autres EMS, et EMH.

Le réseau des EMH est réuni une fois par an au cours d'une **journée** où sont notamment présentés le bilan des groupes de travail et des retours d'expérience. L'objectif de cette journée est de faciliter la communication entre les EMH, valoriser leurs actions et travaux et faire un point sur les actualités.
Un outil de traçabilité des conseils et des actions des EMH créé par le CPias est mis à leur disposition en ligne. Il est régulièrement adapté aux attentes des utilisateurs.
Un **annuaire**, initié à la mise en place des EMH, est mis à jour et diffusé à l'ARS par le CPias.
Un **comité de pilotage EMH** composé de représentants paramédicaux et médicaux des EMH, de l'ARS et du CPias a été constitué en 2015 et se réunit 1 à 2 /an (regroupant en moyenne 14 membres). Son rôle est de proposer un programme d'actions annuel pour approfondir des thèmes pour lesquels un besoin de procédures, de support, ou d'études se fait sentir.
Une collaboration étroite entre le CPias et l'ARS est nécessaire pour suivre et analyser les bilans d'activité EMH et indicateurs EMS, organiser la communication entre les différents partenaires, soutenir le dispositif (suivi du conventionnement…).

➔ **En 2023,** le réseau comporte désormais **30 EMH sur la région,** certaines ayant un périmètre d'intervention étendu aux FAM/MAS à titre expérimental. Les groupes de travail thématiques EMH en cours sont les suivants :

- référentiels "Gestion des guéridons de soins", "*Legionella*", "cathétérisme sous-cutané"
- projet "Interface des EMH avec les groupes privés" (état des lieux et facilitation de la communication),
- évaluation de l'impact de la check-list "infection urinaire" visant notamment à supprimer l'usage de la bandelette urinaire
- action "Hygiène buccodentaire" dont l'objectif est d'élaborer des outils d'évaluation et de sensibilisation des professionnels des EMS, mis à disposition des EMH. Par ailleurs, l'URPS des chirurgiens-dentistes a accepté d'organiser en 2024 une formation des EMH à l'hygiène bucco-dentaire
- groupe de travail BUA, créé en septembre 2022 réunissant CRAtb, CPias, EMH, EMA, OMEDIT et EHPAD et l'assurance maladie afin de promouvoir le bon usage des antibiotiques en Ehpad (guide de prescription des ATB en Ehpad, réflexion sur des indicateurs BUA régionaux, formation des paramédicaux, interface EMA-EMH).

Le bilan d'activité des EMH et les indicateurs de prévention du risque infectieux en EMS ont été actualisés et le recueil d'indicateurs EMS-PH a été proposé pour la 3e fois en 2023 (FAM/MAS/IME). Le rapport des données 2022 ainsi qu'un diaporama de présentation ont été mis à disposition sur le site du CPias et ont fait l'objet d'une présentation lors d'un webinaire spécifique.

Le projet d'extension du dispositif EMH au secteur du handicap a été mené à bien par l'ARS avec le soutien du CPias ARA, comportant une analyse des bilans d'activité des EMH, une série d'entretiens individuels de l'ARS avec les 30 équipes (effectifs, activité, périmètre actuel, financement, retour crise Covid, perspectives d'évolution), ainsi qu'une capitalisation de l'expérience des EMH intervenant déjà auprès d'EMS handicap : 12 EMH en convention avec 33 EAM et 21 MAS, soit 1643 places (22% des places correspondantes), de même que l'appui "hors convention" réalisé auprès de ces EMS lors de la crise Covid.
Une enveloppe FIR a été dégagée par l'ARS afin d'accorder un soutien financier aux EMH ayant besoin de consolidation le cas échéant, et pour leur permettre d'élargir leur périmètre au secteur handicap (même modélisation que pour les appels à projets EHPAD précédents). Cela correspond à un total de 142 EMS handicap à intégrer en suivi EMH, représentant 6 028 places.

Perspectives : poursuite des groupes de travail EMH, actualisation des indicateurs EMH/EMS pour la prochaine campagne de recueil, organisation avec l'ARS début 2024 d'un webinaire de "familiarisation au secteur du handicap" afin d'aider les EMH devant conventionner avec les nouvelles structures de leur périmètre.

■ Réseau Néonatologie

Depuis 2010, le groupe de travail de professionnels de santé en néonatologie, réunissant six maternités niveau III (soit 100 % des maternités de niveau III) et 15 maternités niveau II (soit 50 % des maternités de niveau II), travaille à l'harmonisation des pratiques d'hygiène en néonatologie avec l'élaboration de fiches pratiques (2 réunions par an, 56 personnes en moyenne).

➔ **En 2023** :

- Organisation de 2 réunions le 25 mai et le 21 novembre 2023.
- Mise à jour et diffusion des fiches techniques :
  - Plaquette Tenue pour les parents
  - La toilette en néonatologie
  - Prélèvement d'hémoculture périphérique chez le nouveau-né
  - Préparation des injectables
  - Précautions standard en néonatologie
  - Entretien des incubateurs
- Identification des fiches techniques à réactualiser en 2024

Perspectives : Fiches en attente de validation par la FRPN.

- CVC : pose et manipulation
- Bionettoyage en néonatologie
- Prélèvement urinaire
- Dons de lait maternel
- Participation de membres du réseau au webinaire néonatologie du CPIAS Bretagne le 1er février 2024

■ Usagers (France Assos Santé)

Le CPias ARA est en relation avec France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes comportant plus de 130 associations d'usagers de la santé. Un représentant des usagers siège au comité d'orientation du CPias ARA. La crise sanitaire COVID et la réorganisation interne de France Assos Santé désormais recentrée au niveau national ont cassé la dynamique qui existait en ARA.

Perspectives : Une reprise de contact avec réflexion sur des actions à proposer en région s'avère nécessaire.

Organisation de journées régionales

Journées régionales	Secteur ciblé	2023 n participants	*2022 n part.*	*2021 n part.*	*2020 n part.*	*2019 n part.*
Prévention du Risque Infectieux	ES	**224 (108+116)**	***247***	*301*	*84*	*333*
Prévention du Risque Infectieux	EMS	**203 (95+108)**	***233***	*150*	-	*289*
PRI en Aubrac (CPias ARA+OCC)	ES/EMS	**106**	-	*131*	-	-
Antibiorésistance	ES/EMS/Ville	**140** (+ 114 en visio)	***97***	-	-	*117*
PRI chez le Nouveau-né	ES	-	***102***	*96*	-	*128*
IFSI	-	-	***30***	-	-	*35*
Equipes mobiles d'hygiène	EMS	**59**	***41***	*59*	-	*65*
Total	**7 Journées**	**732**	*750*	***778***	***84***	***967***

■ Journées régionales de prévention du risque infectieux (JR-PRI)

Le CPias ARA organise chaque année des journées régionales centrées sur les établissements de santé et les établissements médico-sociaux (Ehpad/EAM-MAS) dans le cadre de sa mission d'appui pour la prévention des IAS.
Ces journées se proposent d'être des lieux privilégiés d'échanges entre les différents acteurs de l'hygiène hospitalière et de prévention du risque infectieux associé aux soins et de l'antibiorésistance. Elles intègrent dans leur programme des actualités et perspectives en matière de priorités nationales et régionales, des interventions d'experts sur des problématiques de prévention et gestion du risque infectieux, ainsi que des retours d'expérience impliquant professionnels de santé, patients/résidents et usagers.
L'organisation de ces journées est réalisée avec la collaboration de la **cellule congrès (UCBL1)**.

➔ En 2023, les 4 journées PRI (2 en ES et 2 en EMS) ont de nouveau eu lieu en présentiel : 2 St Amant-Tallende et 2 sur Lyon. Ces journées "PRI" ont permis de rassembler **427 participants** au total, plus les **106** participants à la Journée PRI en Aubrac organisée un an sur 2 avec le CPias Occitanie.

■ Journée thématiques

- **BUA : Journée régionale de l'Antibiorésistance**

Créée en 2015, cette journée était co-organisée avec le chargé de missions Antibiorésistance de l'ARS ARA. Destinée initialement aux référents en antibiothérapie de la région, puis élargie aux hygiénistes et autres acteurs hospitaliers (biologistes, pharmaciens…), elle a pour objectif l'actualisation des connaissances en matière d'antibiorésistance et de recommandations, outils d'aide à la prescription et le renforcement des échanges au sein de ce réseau.
Depuis 2022, elle est organisée par le CRAtb en partenariat avec l'ARS, l'OMEDIT et le CPias ARA.
➔ Elle a eu lieu le 23 novembre 2023, réunissant **140 participants** en présentiel à Lyon et 114 en visioconférence.

- **Nouveau-né : Journée Prévention du risque infectieux chez le nouveau–né**

Créée en 2016, elle est destinée à tous les professionnels prenant en charge le nouveau-né (sages-femmes, puéricultrices, hygiénistes, médecins …), professionnels exerçant en ville et/ou à l'hôpital.
➔ Elle n'a pas eu lieu en octobre 2023 pour des raisons d'agenda trop chargé en évènements. Reportée début 2024

- **IFCS : Journée Instituts de formation aux carrières sanitaires**

Créée en 2014, elle est destinée aux formateurs des IFCS et a pour objectif l'actualisation des connaissances en matière de PRI et la présentation des outils disponibles. Elle est reconduite tous les 2 ans.
➔ Elle n'a pas eu lieu en 2023.

- **Journée EMH**

Depuis 2014, des journées d'échanges avec les EMH sont organisées en fin d'année afin d'échanger sur les pratiques de prévention des IAS en EMS et de permettre aux participants de se coopérer au sein d'un réseau.
➔ Elle a eu lieu le 9 novembre 2023 à Lyon (**59 participants**).

Contribution aux campagnes nationales de sensibilisation

■ Journée Européenne "Information sur les Antibiotiques" (QUIZ ATB)

La journée européenne de sensibilisation au bon usage des antibiotiques (BUA), initiée par l'ECDC, a pris place à travers l'Europe depuis le 18 novembre 2008 et est reconduite chaque année à la même date. A l'initiative de l'OMS, elle s'est élargie depuis 2015 en Semaine mondiale pour le BUA. Toutes les autorités publiques, organisations privées et individus sont encouragés à prendre part à cette démarche.

Journée Européenne d'Information sur les Antibiotiques

La France y participe depuis son lancement en 2018. Les CPias se font les relais de cette initiative auprès des ES et EMS de leur région. Depuis 2021, le CPias ARA s'associe dans cette démarche au CRAtb.

➔ En 2023, la semaine mondiale pour le BUA a eu lieu du 18 au 24 novembre. A cette occasion, le CPias ARA a diffusé :
- un **QUIZ Infections sexuellement transmissibles (IST).** Elaboré en partenariat avec le CRAtb, le CPias l'a transmis aux EOH/EMH et sur les réseaux sociaux, le CRAtb l'a envoyé aux référents ATB, MATIS l'a relayé au niveau national sur son site.
En 2023, il a permis de sensibiliser **511 personnes** qui ont ouvert le Quiz, dont 413 l'ont débuté et **2 55** l'ont terminé.

- les **résultats de la surveillance de la consommation des antibiotiques et des résistances bactériennes en ES et en EMS** en région ARA (données issues des missions nationales SPARES et PRIMO) ont été diffusés sous forme d'infographies régionales, de même que les résultats de l'enquête de prévalence des IAS et ATB en ES 2022 (ENP)

- enfin le CPias et CRAtb ont relayé une information au secteur EHPAD et Ville concernant le Projet Happy patient coordonné par e-Bug pour **faciliter la communication entre les patients et les professionnels de santé.**

■ Semaine de sécurité des patients

Chaque année, cette campagne à l'initiative du Ministère de la santé a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des publics sur les enjeux de la sécurité des soins et de favoriser le dialogue entre patients, usagers et professionnels de santé sur ces sujets. Elle s'intègre désormais au programme national pour la sécurité des patients (PNSP).

➔ L'édition 2023 a eu lieu du 20 au 24 novembre avec pour thème "Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité". Pour cette occasion, le CPias a relayé les informations sur une page Internet dédiée et par mailing aux établissements. Enfin, le CPias a participé au **jury du concours** organisé par l'ARS afin de valoriser les meilleures initiatives proposées. L'évaluation a porté sur 16 dossiers ES, 12 dossiers EMS et 4 dossiers libéraux.

■ "Mission Mains Propres"

L'hygiène des mains fait partie des **précautions standard** à appliquer pour tout soin, tout lieu, tout patient, tout professionnel, première mesure barrière pour **limiter la transmission** des micro-organismes et prévenir les infections associées aux soins. Depuis 2009, la France renouvèle son engagement auprès de l'organisation mondiale de la santé (OMS) pour faire de l'hygiène des mains un marqueur national de la qualité des soins. Ainsi le Ministère chargé de la santé organise chaque année en France, une campagne **"Mission Mains Propres"** sur ce thème.

➔ Le 5 mai 2023, le CPias a relayé cette information sur le thème « Accélérons l'action ensemble » lancé par l'OMS, et fait la promotion des outils existants sur l'hygiène des mains (MATIS/RéPias).

Le CPias a également réalisé 5 affiches et infographies à destination des professionnels : "Hygiène des mains : quels outils choisir", "Indicateurs consommation des SHA" pour les ES et les EHPAD (niveau régional et structure/service).

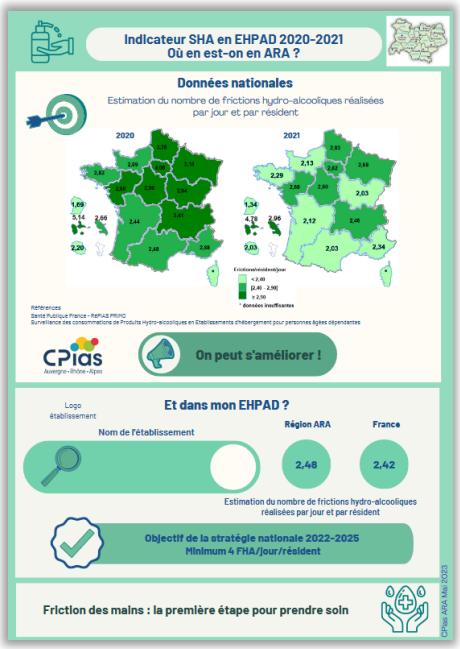

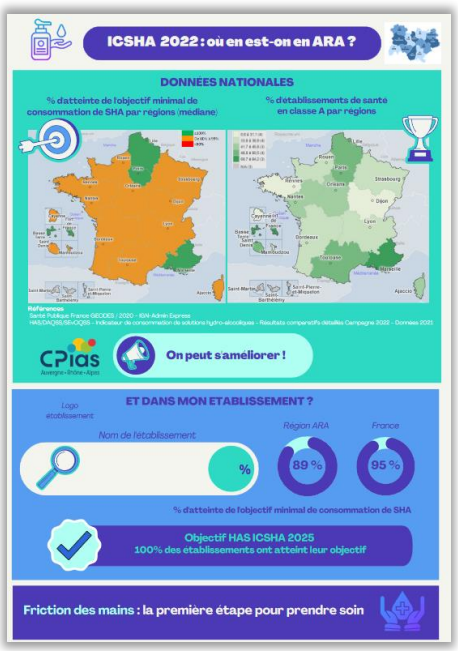

■ Campagne vaccinale saisonnière "Grippe et Covid"

Dès le début de la double campagne vaccinale Grippe et Covid le 17 octobre 2023, le CPias a élaboré une page d'information et de promotion de la vaccination avec différents outils :

- modalités de vaccination grippe et Covid-19 (Fiche pratique sous format tableau)
- points-clés pour une campagne de folie
- tableau d'informations techniques (vaccins, souches, vaccinateurs, calendrier…)
- liens utiles

Un mailing a été adressé aux ES et EMS.

Par ailleurs, le CPias diffuse chaque année l'enquête de Santé publique France sur la couverture vaccinale des professionnels de santé et résidents auprès des établissements concernés.

Prévention

Expertise et appui pour la prévention

Indicateurs	2023	2022	2021	2020	2019
CONSEILS	**734**	***832***	***1326***	***2 793***	***653***
ES	**459**	*461*	*691*	*1 139*	*417*
EMS	**158**	*300*	*505*	*1 251*	*149*
Ville	**35**	*38*	*89*	*146*	*19*
Autres	**82**	*33*	*41*	*257*	*68*
DOCUMENTATION	**153**	***150***	***155***	***174***	***136***
ES	**114**	*97*	*108*	*115*	*96*
EMS	**19**	*27*	*30*	*32*	*28*
Ville	**6**	*10*	*7*	*11*	*8*
Autres	**14**	*16*	*10*	*16*	*4*
VISITES HORS SIGNALEMENT	***6 visites /6 étab.***	***6 visites /6 étab.***	***18 visites /18 étab.***	***55 visites / 51 étab.***	***6 visites / 6 étab.***
ES	**2**	*3/3*	*9/9*	*12 / 10*	*3/3*
Ehpad	**0**	*-*	*2/2*	*24 / 23*	*1/1*
EAM-MAS	**3**	*2/2*	*3/3*	*11 / 10*	*-*
Ville	**1**	*1/1*	*3/3*	*1 / 1*	*1/1*
Autres	**-**	*-*	*1/1*	*7 / 7*	*1/1*
VISITES SUR SAISINE	***0 visite***	***1 visite***	***0 visite***	***4 visites, 4 étab.***	***0 visite***
ES	**-**	*1/1*	*-*	*2/2*	*-*
Ville	**-**	*-*	*-*	*2/2*	*-*

■ Conseils & assistance aux professionnels

- **Conseils**

La traçabilité des questions et des réponses est assurée depuis 2019 sur une base de données en ligne accessible pour les 2 sites, avec consultation possible par mots-clés.

➔ En 2023, le pôle conseil du CPias ARA a répondu à **734 demandes de conseil (*versus* 832 conseils en 2022)**

En comparaison de l'année 2019 qui peut servir de référence (période avant la crise Covid), on a constaté les années suivantes une sollicitation accrue de l'expertise du CPias en rapport avec les différentes phases de l'épidémie et la diffusion de recommandations et textes officiels :

- + 327,7 % en 2020 (ou x 4,3) en lien avec le peu de connaissances du virus, la mise en place des tests, le contact tracing, les mesures à mettre en place, le confinement, les pénuries de matériel, la gestion des clusters…
- + 103,1% en 2021 (ou x 2,0) avec l'émergence des variants, la mise en place de la vaccination (Covid et grippe) et des rappels etc.
- + 25,1% en 2022 (ou x 1,25) en rapport avec l'évolution des variants, les rappels vaccinaux, l'adaptation des recommandations dans les différents secteurs selon les données d'incidence.
- **+ 12,4%** en 2023 (ou x 1,1)

Evolution hebdomadaire du nombre de demandes de conseils pris en charge par le CPias ARA en 2023

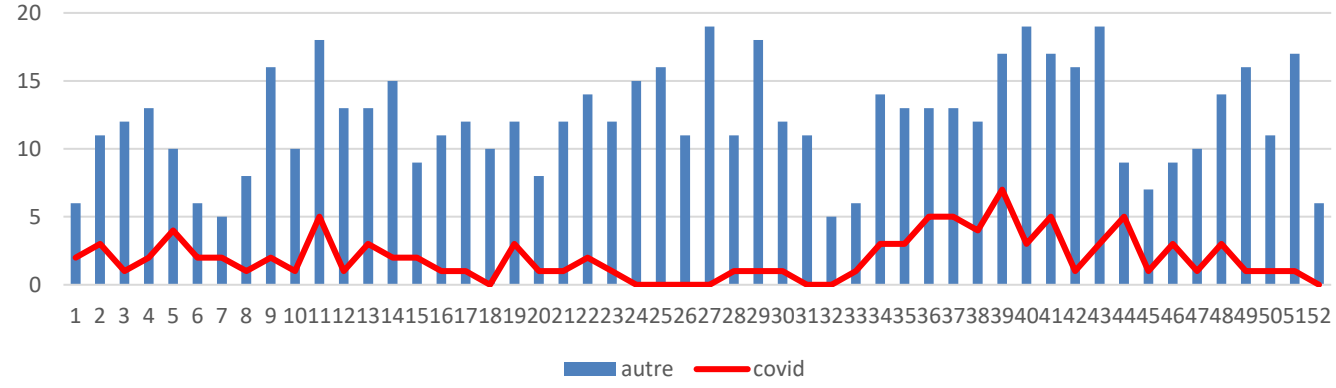

On constate que **15,3% des conseils** étaient relatifs à l'épidémie Covid-19 (*versus* 62% en 2022, 66% en 2021 et 80% en 2020). En 2023, on observait des pics des conseils Covid en mars (semaines 9 à 13) puis en septembre (37 à 40).
Le nombre de conseils "non Covid" a augmenté de 10% entre 2021 et 2022, et de **29% entre 2022 et 2023.**
Les conseils "non Covid" concernaient principalement les **BMR/BHRe, ectoparasites, entretien des locaux, eau/légionellose**.
Parmi les demandes de conseils, 66% relevaient du secteur sanitaire (ES), 23% du secteur médico-social (12% handicap, 11% grand âge), 5% du secteur libéral, 4% usagers/communauté/collectivités et 3% autres. Par rapport à 2022, la part des conseils du secteur sanitaire a augmenté.

La répartition des **demandeurs** correspond à : 47% paramédicaux, 15% médecins, 19% pharmaciens, 6% directeurs/administratifs, 14% autres ; 60% des demandes provenait de professionnels en hygiène.

Répartition des demandes de conseil par secteur de prise en charge

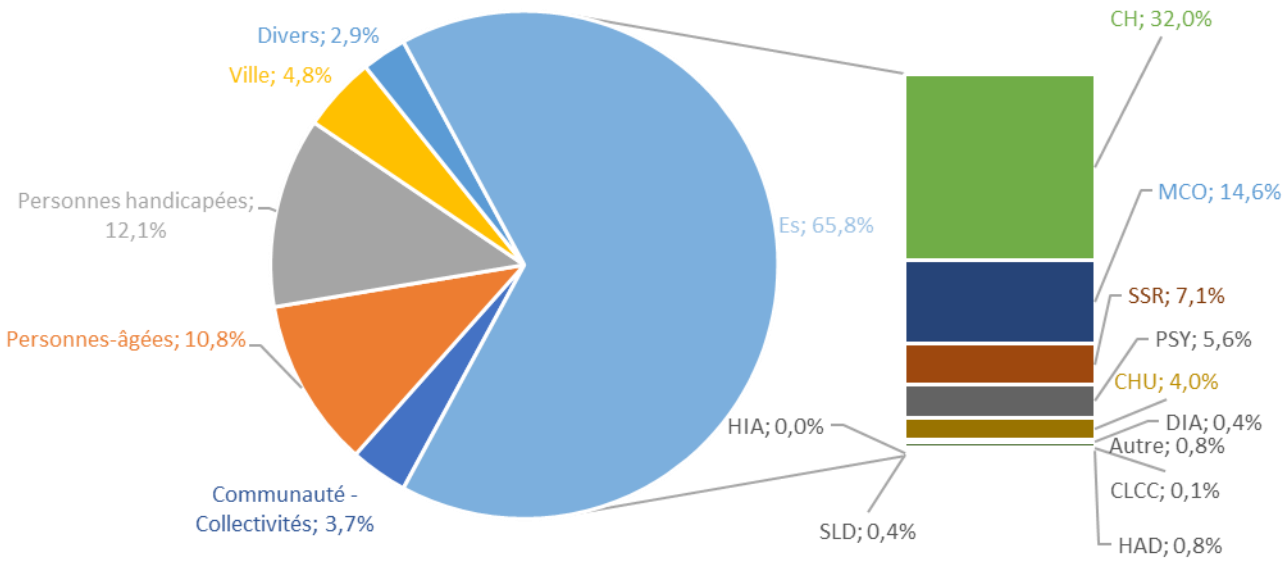

■ Visites sur site (hors signalement)

Les demandes d'expertise peuvent aboutir à des visioconférences ou des visites sur site que le CPias réalise alors en binôme médical/paramédical.
En 2023, 6 visites (Cf. tableau de synthèse) correspondaient à des appuis sur des thématiques variées : *contamination des réseaux d'eau (P. aeruginosa, légionelles), rejets dans les eaux usées, évaluation du risque infectieux dans l'établissement, organisation de la gestion du risque infectieux.*

■ Appui documentaire

Depuis 2019, du fait du maintien d'un poste de documentaliste, le CPias ARA prend en charge les demandes de documentation et les recherches bibliographiques émanant de la région. La documentaliste assure par ailleurs une veille informative (médias, réglementation, recommandations…) pour l'équipe du CPias ARA et contribue aux recherches bibliographiques des différents groupes de travail. Elle apporte également son expertise pour la rédaction de la bibliographie des documents produits par le CPias ARA.

➔ En 2022, la documentaliste a répondu à **153 demandes extérieures** de documentation ou recherches bibliographique. Ce chiffre est stable par rapport aux années précédentes.
Par ailleurs, la documentaliste a réalisé (depuis avril 2020) une **veille informative et documentaire quotidienne COVID-19** mise à disposition des professionnels sur la page Alerte coronavirus du site Internet du CPias ARA. Cette veille s'est arrêtée en juillet 2023.

Webinaires d'information et échanges

WEBINAIRES	Secteur	2023 Sessions	2023 Particip.	*2022*	*2021*	*2020*
Réseau EOH/EMH	ES/EMS	**5**	**439**			
Cafés de la Doc'	Tous	**3**	**67**			
Signalement (bilan annuel)	ES	**1**	**53**			
DAMRI	EMS	**3**	**179**			
Total		**12**	**(685)**	***38 (2123)***	***38 (2123)***	***96 (2050)***

- **Webinaires d'appui EOH/EMH**

Afin de renforcer la diffusion de l'information ou les remontées de problématiques du terrain, le CPias a continué de proposer des **webinaires d'information et/ou de partage d'expérience** dans les différents secteurs.

➔Au total, **5 webinaires** ont été proposés, totalisant **439** participants sur la région abordant différentes thématiques : *indicateurs PCI en EMS, BHRe (rôle de l'environnement et des siphons dans la contamination, parts respectives de l'épidémiologie et de la microbiologie dans les investigations), consommation des antibiotiques en établissement de santé.*

- **Webinaires d'appui documentaire**

En 2022, 5 Webinaires pédagogiques consacrés à la recherche d'information ont été organisés, formant une série intitulée "Les cafés de la Doc ". Une enquête de satisfaction avait été menée par questionnaire. Les répondants ont souhaité à l'unanimité que soit prolongée la série.
En 2023, 3 Webinaires ont été proposés :

. Exploiter les données Géodes, data.gouv *28/09/2023*
. Lecture critique d'article *19/10/2023*
. Organiser sa bibliographie avec Zotero *14/12/2023*

Ces trois "Les cafés de la Doc" ont ainsi sensibilisé **67 participants**.
En 2024, 2 autres webinaires sont prévus : Outils numériques partie 1 (Wooclap, Kahoot) le 18/01/2024, Outils numériques partie 2 (Canva, Genially, banques d'images) le 04/04/2024.
A l'issue de cette nouvelle saison, un bilan sera réalisé pour savoir si nous poursuivons ce type de webinaires.

- **Webinaires Signalement**

Cf. chapitre signalement.

- **Webinaires de formation au DAMRI**

Avec la contribution du CPias Bourgogne-Franche Comté coordonnateur du projet DAMRI (démarche d'analyse du risque infectieux en EMS), 3 webinaires d'aide à l'utilisation du DAMRI ont été organisés en novembre-décembre à destination des EMH-EOH / EHPAD/ EMS-H/ présenter l'outil informatique de recueil PREVIAS aux contacts référents ENP. Les 3 webinaires ont mobilisé **179 participants**.

Référentiel

■ Boite à outils

La rubrique "Boite à Outils" comptabilise de nombreuses fiches pratiques, fiches "conduite à tenir", mises au point, affiches et films vidéos, disponibles sur le site du CPias ARA.

➔ En 2023, ont été produits et/ou actualisés les outils suivants :

[REX] *Bacillus cereus*, du linge au nouveau-né, tout ce qu'il faut éviter
[Guide] Antibiothérapie en EHPAD (CRAtb, ARS, OMEDIT, CPias)
[Fiche pratique] Infections respiratoires aigües en établissement médico-social : Conduite à tenir
[Fiche-repère] Conduite à tenir en cas de Tuberculose respiratoire

[Fiche pratique] Prélèvements des endoscopes souples thermosensibles à canaux
[Fiche repère] Gale en collectivité, en établissement de santé ou médico-social
[Fiche repère] Normes et désinfectants : comment s'y retrouver ?
[Diaporama] Punaise de lit
[Affiche] Prévenir la transmission des virus respiratoires : ce qui est important pour votre cabinet libéral
[Affiche] Précautions respiratoires (toux)
[Infographie] Le CPias Ara, c'est qui, c'est quoi, c'est pour qui ?

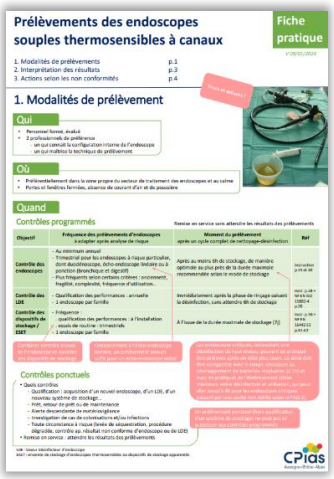

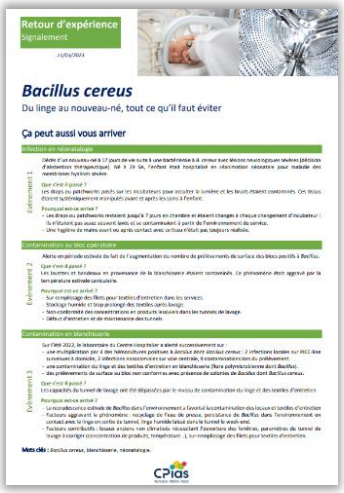

- **Outils COVID**

[Fiche repère] Vaccination anti-Covid 19 : quels sont les vaccins disponibles ?
[Fiche pratique] Double campagne vaccinale Covid et grippe

- **Outils Précautions standard**

Les outils StopRisk ont été mis à jour (affiches)

- **En collaboration avec le groupe Néonat**

[Fiche pratique] Préparation des injectables, injection périphérique
[Fiche pratique] Entretien des incubateurs
[Fiche pratique] Prélèvements d'hémoculture périphérique chez le nouveau-né
[Fiche pratique] Mesures d'hygiène destinées aux parents
[Fiche pratique] Toilette en néonatologie

- **En collaboration avec le CRAtb**

[Quiz] Infections sexuellement transmissibles

- **Coordination du groupe national / Guide PRI en ESMS (CPias)**

[Fiche pratique] Prévention et gestion des gastro-entérites aiguës (GEA)
[Fiche pratique] Le circuit du linge sale
[Fiche pratique] Missions des équipes mobile d'hygiène (EMH) en ESMS
[Fiche pratique] Prévention et gestion d'une infection aiguë à *C. difficile* chez un ou plusieurs résidents
[Fiche pratique] Gale
[Fiche pratique] Prévention du risque infectieux lors de l'administration de l'alimentation entérale
[Fiche pratique] Prévention de la transmission des BMR - BHRe en EMS
[Fiche pratique] Prévention du risque infectieux lors d'une injection

Perspectives

La refonte du site internet du CPias ARA a été l'occasion de réaliser le tri de nos outils. Une réactualisation de plusieurs d'entre eux est prévue pour 2024.

■ Autres contributions

- **PRIMO (avant que le CPias ARA ne s'associe à la Mission nationale en octobre 2023)**

Checklist Epid'Ehpad
Objectif : aide à la gestion des épidémies en EMS par l'élaboration de checklists emboitées :
- Epidémie
- Volet infections respiratoires aiguës
  - complément grippe
  - complément Covid
- Volet gastro-entérites aiguës

Saisie en ligne possible pour obtenir une rapport daté et personnalisé.
En 2023, la checklist a fait l'objet d'une évaluation par enquête en ligne auprès des utilisateurs et d'actualisations pour tenir compte de l'évolution des recommandations nationales.

Autres collaborations
Actualisation : de la fiche pratique "Tableau EPI en EMS", du flyer "Tout savoir sur le signalement en EMS"
Validation des fiches "Soins au domicile d'un patient porteur d'une BMR/BHRe" et "Transport sanitaire".

- **Groupes projets Inter-CPias**
  - **Annuaire des ressources PCI/BUA** (coord. M. ANGIBAUD, N. SANLAVILLE)
  - **Tenue professionnelle** : guide en cours de finalisation pour 2024 (coord. Ph. CARENCO)
  - **Transition écologique en santé** (coord. S. CANOUET, Ph. CARENCO)
    Il comporte 5 volets : argumentaire, formation, outils, veille, indicateurs
  - **Décryptage des innovations scientifiques** (coord. Ph. CARENCO)
  - **EMH** : plate-forme partagée, outil de suivi de l'activité des EMH (coord. L. SIMON, F. DUPLATRE)
  - **Ville-Usagers** (coord. H VERGNES, C. MOURLAN)

- **Guide déchet (Ministère de la santé)**

Un groupe de travail inter-CPias participe à la rédaction du nouveau **Guide déchet**. Plusieurs rencontres ont permis de proposer une définition du risque infectieux associé ou non aux déchets d'activité de soin, d'identifier les déchets nécessitant une élimination en DASRI ou en déchets d'activités de soins non dangereux (DASND). Le guide est actuellement en phase de relecture.

- **Groupe BUA en EHPAD en collaboration avec le CRAtb et l'OMEDIT**

Le groupe initial a été élargi à 46 membres, incluant des acteurs de terrain ainsi que le CRAtb, le CPias, l'assurance maladie (DRSM) et l'Omedit.
Dans la suite du **guide de prise en charge des infections courantes en EHPAD** (diffusion à 930 établissements, 10 000 exemplaires) et en particulier de la prescription des antibiotiques, le groupe de travail BUA en EHPAD co-animé par le CPias et le CRAtb a élaboré en 2023 **des indicateurs** permettant de suivre l'évolution des prescriptions. Ces indicateurs sont générés à partir des données de consommation CONSORES et d'une analyse par la DRSM des ordonnances. Ainsi ont été identifiés **10 indicateurs** (8 sur le bon usage des antibiotiques, 2 sur l'antibiorésistance) permettant aux EHPAD avec ou sans PUI de suivre leurs pratiques. Il s'agit d'indicateurs de consommation globale en nombre de DDJ ou nombre de prescriptions, d'indicateurs de durée de prescription, d'indicateurs permettant d'apprécier les molécules utilisées pour le traitement des infections urinaires, d'indicateurs rapportant les molécules à fort impact écologique à l'ensembles des molécules et deux indicateurs permettant d'identifier le retentissement de la prescription des antibiotiques sur l'écologie. Ces indicateurs seront mis à la disposition des EMH et des EMA afin qu'ils puissent accompagner les EHPAD dans la mise en place d'actions pour la promotion du bon usage des antibiotiques en complément du guide diffusé en 2023. Pour optimiser l'appropriation de ces indicateurs un **webinaire et une vidéo** sont en préparation pour 2024.
Ce même groupe de travail accompagne et se propose de promouvoir des actions de **formation** à destination des prescripteurs et/ou des différents professionnels des EHPAD. En 2023 ces modules de formation sont en cours de test.

- **Projet Easily en collaboration avec les HCL**

Ce logiciel diffusé par le GIE HOPSIS (groupement d'intérêt économique, structure juridique indépendante créée par les HCL pour la diffusion du logiciel Easily aux établissements publics de santé) est utilisé par 170 établissements qui payent une redevance pour sa maintenance évolutive et corrective.
Le déploiement Easily HCL en région ARA a généré pour certains établissements une perte du repérage et de l'alerte pour les patients porteurs de BHRe.

Une évolution du logiciel est donc attendue avec en particulier :
- un marquage informatique automatique par les laboratoires des patients porteurs et contact BHRe et BMR, bien visible,
- une alerte informatique vers l'EOH et service en cas d'admission de patients porteur de BHRe,
- une possibilité de recherche des patients contacts des patients porteurs de BHRe

Le CPias anime un groupe de travail régional rassemblant des hygiénistes de 13 établissements de santé de la région en collaboration avec les HCL afin d'élaborer un cahier des charges reprenant les fonctionnalités attendues pour optimiser 1) l'identification des porteurs de BHRe et leurs contacts, 2) alerter les équipes soignantes et les EOH et 3) permettre un suivi des porteurs de BHRe et de leur contacts. Ce cahier des charges a été transmis à la direction des services numériques (DSN) des HCL et à l'ARS. En raison d'un manque de moyen la DSN ne peut pas détacher les ressources humaines pour développer ces fonctionnalités. Aujourd'hui il semble qu'un paramétrage d'une fonctionnalité (MOCAS) prévue, entre autres, pour le suivi des patients avec une infection à SARS-CoV-2 déjà disponible dans l'application Easily permettrait d'accéder aux attentes du groupe et donc des 170 établissements qui ont acquis Easily.
L'ARS suit ce développement et a sollicité le groupe pour relancer le projet MonSISRA BHRe.

- **GREBA (Groupe régional pour le Bon usage des Antifongiques)**

En 2021, à l'initiative des Hospices Civils de Lyon et de l'OMEDIT ARA, un groupe régional de réflexion sur le bon usage des antifongiques systémiques (GREBA) a été créé, en collaboration avec le CPIAS ARA et le Centre Régional en Antibiothérapie
Sept établissements de santé de la région ARA participent à ce groupe de travail représentés par un binôme infectiologue-pharmacien : les Hospices Civils de Lyon, le CHU Grenoble Alpes, le CHU de Clermont-Ferrand, le CHU de Saint Etienne, le CH de Valence, le CH Annecy Genevois et l'Hôpital Privé de la Loire.
Son objectif est la promotion et l'appui au bon usage des antifongiques systémiques dans les établissements de santé de la région ARA, notamment par la rédaction de référentiels et la mise à disposition d'outils.

→ En 2023 le CPias ARA a notamment contribué à différents projets :
- à la mise au point d'une méthodologie d'audit croisée (caspofongine) : protocole d'enquête, et test de faisabilité. Projet au final arrêté du fait du retrait de la Liste en sus de la caspofungine
- mise en œuvre de la surveillance des consommations d'antifongiques en lien avec SPARES
- proposition à SpFrance d'analyser les données ATF de l'ENP 2022 en ES.

- **Groupe SF2H-GERES**

En partenariat avec le GERES, ce groupe d'expert SF2H coordonné par A. Savey (CPias ARA) et Corinne TAMAMES (SF2H) a pour objectif la rédaction d'un avis sur le non-port de gants lors des injections IM, SC et ID du fait du moindre intérêt de porter des gants en regard du faible risque viral hématogène résiduel pour les professionnels et des limites du port de gants (risque de mésusage et de transmission croisée, moindre observance de l'hygiène des mains, surcoût en lien avec l'achat des DM et leur élimination, impact sur l'environnement). La diffusion est prévue au cours du 1er semestre 2024.

Evaluation & Surveillance

Indicateurs EMH/EMS (ARA)

L'ARS ARA a financé le dispositif EMH (Equipes Mobiles d'Hygiène) afin d'apporter une expertise en hygiène aux Ehpad ne disposant pas des services d'une Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH). Initié dès 2007 dans la Drôme puis en 2013 en Rhône-Alpes avant la fusion des régions, il est depuis étendu à l'ensemble de la région ARA.
Sa coordination est dévolue au CPias ARA.
Le CPias ARA assure le suivi du dispositif en lien avec l'ARS ARA et propose un rapport annuel de l'année écoulée.

Il est constitué :
- d'indicateurs en lien avec l'activité des EMH (recueil organisé depuis 2016 pour les indicateurs 2015 sur le secteur Rhône-Alpes incluant le département Haute-Loire, puis élargi à l'ensemble de la région pour les données 2019),
- d'indicateurs PCI en EHPAD, (recueil dès 2016 pour les indicateurs 2015 limité aux EHPAD bénéficiant d'une EMH et élargi à l'ensemble des EHPAD en ARA pour les données 2017),
- d'indicateurs PCI en EAM et MAS recueillis pour la première année en 2021 (données 2020), poursuivi depuis.

Le rapport régional 2023 (portant sur l'activité PCI 2022) détaillé a été présenté lors d'un webinaire aux différents participants (EMH, Ehpad, EAM-MAS) et à l'ARS (rapport et diaporama disponibles sur le site du CPias).
La participation est élevée : **exhaustivité pour les EMH** (30/30), **76% pour les EHPAD** et enfin **60,7% pour les EAM-MAS** alors qu'il s'agit de la 3ème année de recueil pour ces derniers et que peu d'entre eux disposent d'une EOH/EMH.

Certains indicateurs issus du bilan d'activité des EMH ainsi que des rapports PCI des structures ont été réunis dans un **tableau de bord de 2018 à 2022** permettant de suivre l'évolution des actions dans le temps, en gardant à l'esprit que l'année 2020 et dans une moindre mesure 2021 et 2022 peuvent difficilement être comparées aux précédentes du fait du contexte inédit de crise sanitaire COVID-19 (impact en termes de déplacements, conseils, alertes, et avec une charge de travail très importante pour les EMH comme pour les structures qu'elles accompagnent…).

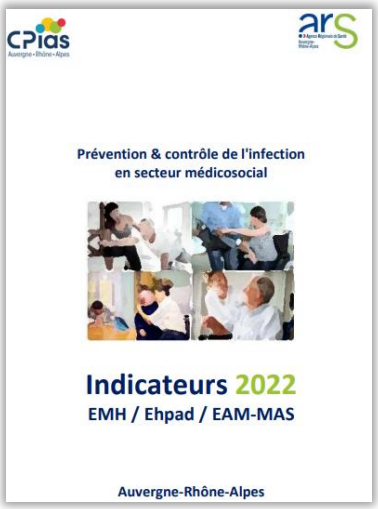

Perspectives : nous restons dans l'attente de l'instruction de la DGCS qui reprendra les éléments-clés retenus officiellement pour les secteurs grand âge et handicap (missions, ratio des EMH, indicateurs EMHEMS). Nous adapterons notre dispositif et indicateurs régionaux en conséquence et finaliserons en ARA l'extension de la couverture EMH vers le secteur du handicap (EAM-FAM, MAS, IEM, EAAP, IME). Dans la suite, le recueil des indicateurs EMS sera étendu à l'ensemble de ces EMS. Une enquête nationale de prévalence des IAS et des traitements anti-infectieux est par ailleurs en préparation pour 2024.

Enquêtes proposées par le CPias ARA (promoteur)

■ Etude flash Eco-nettoyage

Promoteurs : CPias ARA

L'impact environnemental du bionettoyage incite à l'abandon de la chimie pour l'entretien des sols. En 2021, en lien avec l'ARS, un guide Eco-Nettoyage (EN) a été rédigé et distribué aux établissements de santé (ES) de la région.

L'objectif de l'étude était d'évaluer la mise en œuvre de l'EN dans les ES.

Un questionnaire en ligne a été diffusé aux équipes opérationnelles d'hygiène (EOH) de la région du 15/09 au 15/10/2023. Il explorait les thèmes suivants : mise en place de l'EN, ancienneté de la démarche le cas échéant, méthode (microfibre et eau, vapeur…), modalités de mise en œuvre, secteurs concernés, difficultés, avantages et inconvénients.

Parmi les 399 ES de la région, 62 (15%) ont répondu. Douze ES n'avaient pas entrepris de passer à l'EN, 50 étaient en réflexion (10%) ou l'avaient mis en place (40%). L'EOH était à l'origine de cette démarche dans 45 ES, seule (32) ou associée à une autre équipe (13), et n'était pas impliquée dans 4 ES.

Parmi les avantages de l'EN, l'efficacité était citée avant l'écologie, l'ergonomie, l'économie, la rapidité et la valorisation des équipes d'entretien. Les inconvénients retenus étaient le caractère chronophage, les manipulations, les surfaces inadaptées, les troubles musculo-squelettiques, l'absence d'odeur, la moins bonne efficacité et le coût. Onze établissements ne retenaient aucun inconvénient.

Si l'évolution vers l'EN des sols est entreprise par la majorité des ES ayant répondu, avec de nombreux avantages, sa mise en œuvre doit prendre en compte les réticences, les caractéristiques des revêtements et nécessite une formation et un suivi prolongé. L'extension de cette étude au secteur médico-social est programmée.

Cette enquête a fait l'objet d'un abstract soumis pour le congrès de la SF2H 2024 ainsi qu'une présentation orale à la 8e Conférence Eau & Santé en 14-15 novembre 2023 à Lyon (en partenariat avec le GRAIE).

Perspectives : En 2024, l'étude Eco-nettoyage sera adaptée en vue d'une diffusion auprès du secteur médico-social.

Autres enquêtes proposées par le CPias (contributeur)

■ Enquête sondes d'échographie endocavitaire

En janvier 2022, le CPias ARA a relayé une enquête nationale sur le traitement et la désinfection des sondes d'échographie endocavitaire (SEE) coordonnée par le CPias Grand Est. Cette enquête a eu pour objectif d'évaluer l'intégration dans les procédures des nouvelles recommandations de désinfection des sondes d'échographie endocavitaire (2019) dans les établissements de santé et de recenser les éventuelles difficultés rencontrées. La participation a été de 240 établissements dont **20 ES en ARA**. Suite à l'analyse des résultats (rapport en août 2022) l'inter-CPias a continué à travailler en 2023 sur une clarification et une aide à l'évaluation de la procédure de nettoyage et de désinfection des sondes d'échographie endocavitaire (SEE) dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge du nettoyage et de la désinfection de ces dispositifs médicaux dans le cadre de la prévention du risque infectieux.

Deux outils ont été élaborés :
- Un **outil d'évaluation** sous la forme d'un quick-audit pour observer les pratiques de nettoyage et de désinfection des SEE. Ce quick-audit comprend également un questionnaire permettant d'identifier les freins à la mise en œuvre de pratiques conformes aux recommandations. L'enquête et la saisie des données se sont déroulées du **4 septembre 2023 au 31 décembre 2023**
- Un **outil de communication** composé de différents flyers qui synthétisent les 3 techniques de désinfections des SEE : (1) par trempage ; (2) par essuyage avec une ou des lingette(s) ; (3) par un procédé semi-automatisé.
Le rapport sera disponible courant 2024.

■ Enquête Transition climatique et PCI

Promoteurs : CPias Occitanie
Le CPias a diffusé en ARA l'enquête nationale permettant d'identifier l'intérêt et le positionnement des hygiénistes en regard de la transition écologique en santé (TES), avec 92 répondants en ARA sur les 550 hygiénistes pour la France.
Alors que 49% étaient engagés dans l'éco-nettoyage au niveau national, on retrouvait un taux d'engagement de 66% en Auvergne-Rhône-Alpes. De plus, 77% des répondants de la région ARA étaient dans une démarche d'abandon de la javel.
Les résultats nationaux ont fait l'objet d'un poster national diffusé en octobre 2023.
Résultats nationaux 2023 - Résultats ARA 2023

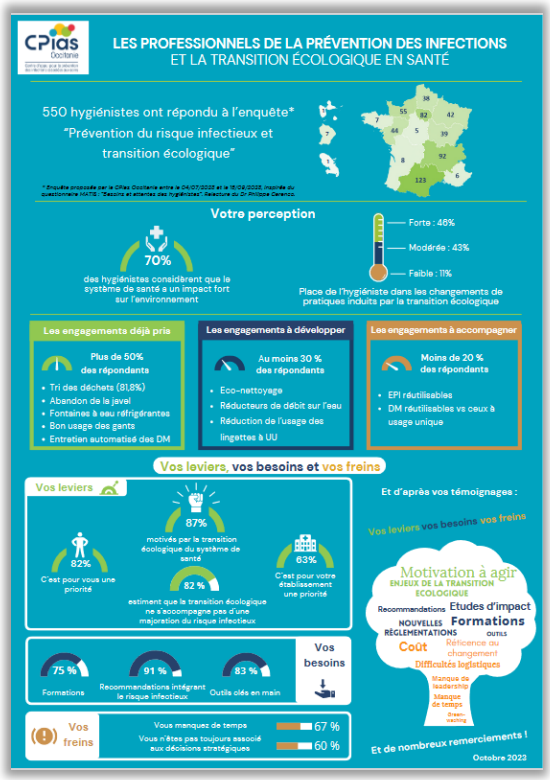

Perspectives
Le CPias ARA souhaite prolonger cette dynamique d'engagement des professionnels de l'hygiène dans la transition écologique en santé.
En 2024, il va notamment se rapprocher du coordonnateur (CTEES) de l'ARS ARA afin d'étudier des axes de collaboration.
Le CPias ARA participe également un groupe TES inter-Cpias (coordination S. Canouet, Ph. Carenco) comportant 5 axes de travail : argumentaire, formation, outils, veille, indicateurs.

■ Accompagnement du DAMRI

Promoteurs : CPias Bourgogne-Franche-Comté coordonnant le groupe projet inter-CPias d'élaboration et d'accompagnement de l'outil d'Analyse et de maitrise du Risque infectieux en EMS.

Le DAMRI est un outil d'auto-évaluation du risque infectieux en établissement social et médico-social (ESMS) hébergé sur le site du CPias BFC. La démarche d'évaluation à réaliser avec son référent en hygiène (EMH, EOH), s'inscrit dans la continuité de la démarche d'analyse du risque infectieux (DARI) mise en place depuis 2012 (Circulaire interministérielle du 15 mars 2012 relative à la mise en œuvre du programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social 2011/2013).
Son objectif est de permettre à tout ESMS de cartographier son risque infectieux, de mesurer son niveau de maitrise et de mettre en place un plan d'actions d'amélioration hiérarchisées. Il est, de plus, un outil support de communication.
➔ entre janvier et septembre 2023, 8 chapitres ont été mis à disposition des EMS ainsi qu'une Foire aux questions.
Des webinaires d'accompagnement ont été proposés en ARA en novembre décembre, destinés aux EMH-EOH, Ehpad et EMS-handicap regroupant 179 participants.

En 2024, un état des lieux à 1 an de l'utilisation du DAMRI sera réalisé par la mission PRIMO en lien avec le CPias BFC et présenté via un webinaire fin mars 2024.

Participation de la région ARA aux missions nationales RéPias

■ Enquête nationale de prévalence en établissements de santé (ENP 2022)

Le CPias ARA a contribué au groupe de travail national de préparation de l'ENP 2022 coordonnée par Santé publique France. Il a accompagné en région les EOH et référents ENP en amont (cf. webinaires de formation) et tout au long de la période d'enquête en mai-juin 2022 sur le plan méthodologique et informatique en regard de l'outil de saisie PREVIAS. Les questions, attentes et difficultés ont été remontées au niveau national SpF.

Perspectives : Les données nationales ont été présentées au congrès de juin 2023 à Lille. Les données régionales ont fait l'objet d'un rapport automatisé par SpF en Juillet 2023 ainsi que d'une infographie régionale par le CPias et le CRAtb ARA. Un appel à projets a été lancée par SpF afin de valoriser des thématiques spécifiques au moyen de publications scientifiques.
Le CPias ARA s'est positionné pour les axes suivants : Antifongiques en ES (avec le GREBA) et la réanimation (avec Réa-Rézo).

■ Enquête nationale de prévalence en établissements médico-sociaux (ENP 2024)

L'objectif est de préparer la 4e enquête nationale de prévalence des IAS et des ATB en EHPAD, la première enquête datant de 2010 (HALT1/ ECDC) avec 65 Ehpad et la 2e en 2016 (Prév'Ehpad, coordonnée par le CClin Sud-Est avec un échantillon de 367 Ehpad).
Le CPias ARA contribue au groupe de travail coordonné par SpFrance afin de faire évoluer la méthodologie de recueil et de saisie des données, sur le même outil PRévias que l'ENP ES de 2022. Les principaux changements sont les suivants :

- échantillon de 940 EHPAD tirés au sort
- possibilité à tous les Ehpad de participer (avec inclusion des données dans le rapport national) et tous les EMS du handicap à titre expérimental (hors rapport)
- 1 fiche remplie par résident (et non plus données agrégées par services pour le dénominateur)
- élargissement des sites infectieux recueillis (sphères respiratoire, ORL, cutanéomuqueuse, digestive, urinaire, systémique)
- recueil de tous les micro-organismes isolés et non plus seulement ceux des IU documentées.

Perspectives : Fin 2023, mise à disposition de la liste des Ehpad tirés au sort, du protocole. Elaboration de cas cliniques et d'un diaporama de présentation. Organisation de webinaires de formation par les CPias (3 en ARA en mars avril).
Période d'enquête : 15 mai-28 juin 2024. Rapport national prévu en mai 2025.

■ Audits et surveillances RéPias

Le CPias ARA met à disposition sur son site des analyses régionales ainsi que les rapports nationaux issus des missions nationales RéPias (audits et surveillances) et propose un accompagnement des établissements pour l'interprétation de leurs données et actions à mettre en place le cas échéant (outliers…), certaines en collaboration avec le CRAtb ARA.

Mission	Action	Thème	Secteur	Année	Participation		
PRIMO	**Surveillance MedQual**	ABR	Ville/Ehpad	2023	**188 LABM**	/422	(45%)
	Surveillance Conso SHA	HDM	EMS	2023	**527 Ehpad**		(56%)
SPICMI	**Surv. Unit-based**	ISO	ES	2023	(52 serv.) **27 ES**	/117 ES (24,8%)	
	Surv. Patient-based	ISO	ES	2023	(7 serv.) **2 ES**		
	Audit PREOP	Chir	ES	2023	6 ES, 226 observ.		(5,1%)
SPIADI	**Surveillance SPIADI**	Disp.invasifs	ES	2023	**82 ES**	/ 397 ES (21%)	
	CleanHandPROX	DIV	ES	2022	2 ES		(0,5%)
	Enquête OBSERVA4	DIV	ES	2022	22 ES		(5,5%)
	Réa-EXPlaur	DIV	ES/Réa	2022	0		
SPARES	**Surveillance SPARES**	ATB	ES	2023	**196 ES**		(88% lits)
	Surveillance SPARES	ATB	Ehpad	2023	**62 Ehpad** avec PUI		
	Audit « Eva-GEx »	BHRe	ES	2023	-		
MATIS	**Quick Patient/résident**	HDM	ES/EMS	2023	11 ES/EMS		
	Quick audit Soignants	HDM	ES/EMS	2023	45 ES/EMS		

■ Enquête H4LS SpFrance/PRIMO/ECDC

L'ECDC a proposé via Santé publique France et la mission PRIMO une méthodologie d'enquête longitudinale d'incidence des IAS en EHPAD sur une période continue de 1 an, avec un kit d'enquête complet (protocole, questionnaire, outil Excel de saisie, lettre d'information, charte d'engagement, formation à l'enquête, cas cliniques) avec une période de recueil sur 2022.
Le CPias ARA a été intégré au comité de pilotage de cette enquête coordonnée par SpFrance et PRIMO.
Les objectifs sont les suivants :

- estimer l'incidence des infections en Ehpad (proportion de résidents infectés par an avec une ou plusieurs infections)
- produire les données nécessaires à l'estimation du fardeau des infections en Ehpad à partir de données de prévalence
- estimer la mortalité attribuable aux infections associées aux soins en Ehpad.

L'effectif attendu par l'ECDC était de 250 résidents par pays. La France a enrôlé 10 EHPAD dans 6 régions différentes (dont **4 EHPAD** en ARA) soit 465 résidents inclus.
Pour l'Europe, 10 pays ont participé recrutant 3279 résidents parmi 69 structures.
L'analyse et la restitution des résultats par l'ECDC est prévue courant 2024.

Signalement & Alerte

Indicateurs		2023	2022	2021	2020	2019
Signalements						
e-SIN	**n signaux**	**560**	*851*	*625*	*665*	*558*
	n étab.	**150**	*173*	*152*		
	ratio/10 000 lits	**122,8**	*182,1*	*131,3*	*139,7*	*115,2*
Portail EMS		**21**	*9*	*2*	*1*	-
Visites (ES)		**10 visites + 4 visio / 9 étab.**	*5 visites + 5 visio / 5 étab.*	*5 visites / 5 étab.*	*17 visites /10 étab.*	*12 visites /7 étab.*
ES		**10/9**	*10/5*	*5/5*	*9/6*	*12/7*
EMS – Ehpad		**-**	-	-	*8/4*	
EMS – FAM-MAS		**1**	-	-	-	-
Ville		**-**	-	-	-	-
Alertes		**8**	*14*	*4*	*2*	*8*

Signalement en établissements de santé (e-SIN)

■ Cadre règlementaire et organisation

Les établissements de santé doivent procéder au signalement de certains épisodes d'infections nosocomiales à l'ARS et au CPias, en application du décret n°2001-671 du 26 juillet 2001 complété par la circulaire n°21 du 22 janvier 2004 et l'instruction DGOS/PF2/DGS/RI3 n°2012-75 du 13 février 2012 relative au signalement externe des infections nosocomiales ainsi qu'aux modalités de gestion des situations signalées.
Les critères de signalement ont été revus dans le Décret n°2017-129 du 3 février 2017 relatif à la prévention des infections associées aux soins. L'instruction DGS/VSS1/DGOS/PF2/DGCS/SPA/2019/97 du 17 mai 2019 relative aux signalements des infections associées aux soins en ville, en établissement de santé et en établissement et service médico-social fournit des informations techniques.

Le signalement des IAS repose sur l'identification d'événements significatifs ou "sentinelles" (rares, graves, inhabituels, potentiellement révélateurs d'un dysfonctionnement) qui jouent un rôle d'alerte. Après analyse, des mesures correctives locales ou générales sont proposées pour améliorer le niveau de sécurité sanitaire.
L'application en ligne e-SIN a été déployée fin 2011. Elle permet une interconnexion des différents acteurs du signalement. En septembre 2017, un onglet spécifique à la saisie des bactéries hautement résistantes émergentes (BHRe) a été ajouté. En mars 2020, le Coronavirus (SARS-CoV-2) est venu compléter la liste des micro-organismes disponibles à la saisie.

➔ **En 2023, le CPias a :**
- reprogrammé la rencontre annuelle "Journée du signalement" en présence des représentants de l'ARS ARA et de SpF national et en région. Elle s'est tenue en visioconférence pour permettre la participation de l'ensemble des responsables signalement et EOH de la région. Des retours d'expérience des établissements signaleurs sont venus compléter la présentation du bilan des signalements 2022. Une analyse des établissements non signaleurs a ouvert la discussion sur ce sujet.
- organisé des webinaires thématiques, certains issus d'évènements signalés (ex : investigation des épidémies de BHRe)
- participé à la réflexion nationale sur l'évolution du signalement : objectifs, critères, modalités. Coordonné par SpF, la production de plusieurs groupes de travail doit être synthétisée dans une note à destination du Ministère.

Perspectives : le CPias a pour objectifs de :
- poursuivre les webinaires "REX" issus du signalement,
- formaliser des retours d'expériences d'établissements signaleurs (ex : transmissions croisées liées à un défaut du bionettoyage),
- promouvoir le signalement,
- devant les difficultés de transfert en SMR/SSR de patients porteurs de BHRe, le CPias mènera une enquête auprès des professionnels en charge de l'admission des patients dans les services/établissements de SMR/SSR. L'objectif sera de comprendre les éventuels freins ou obstacles à l'admission de ces patients pour mieux accompagner les équipes.

■ Bilan e-SIN 2023

- **98,5%** des responsables signalement identifiés (soit 391 sur les 397 ES enregistrés)
- **560 signalements** issus de **150 ES** soit **- 34%** par rapport à 2022 (37,8% des ES signaleurs)
- Ratio signalement de **122,8 / 10 000 lits** (*versus* 182,1 en 2022)
- **Centres nationaux de référence** : les CNR ont reçu de la région ARA respectivement 27 souches d'ABRI, 79 souches d'ERG et 5 souches de *Pseudomonas aeruginosa*.
- **Visites des établissements**

En réponse aux signalements, il a été effectué **6 visites + 4 visioconférences dans 9 établissements** de la région.
Le délai moyen de diffusion de la 1ère version du rapport d'investigation à l'établissement pour avis contradictoire a respecté l'engagement annoncé de 15j.

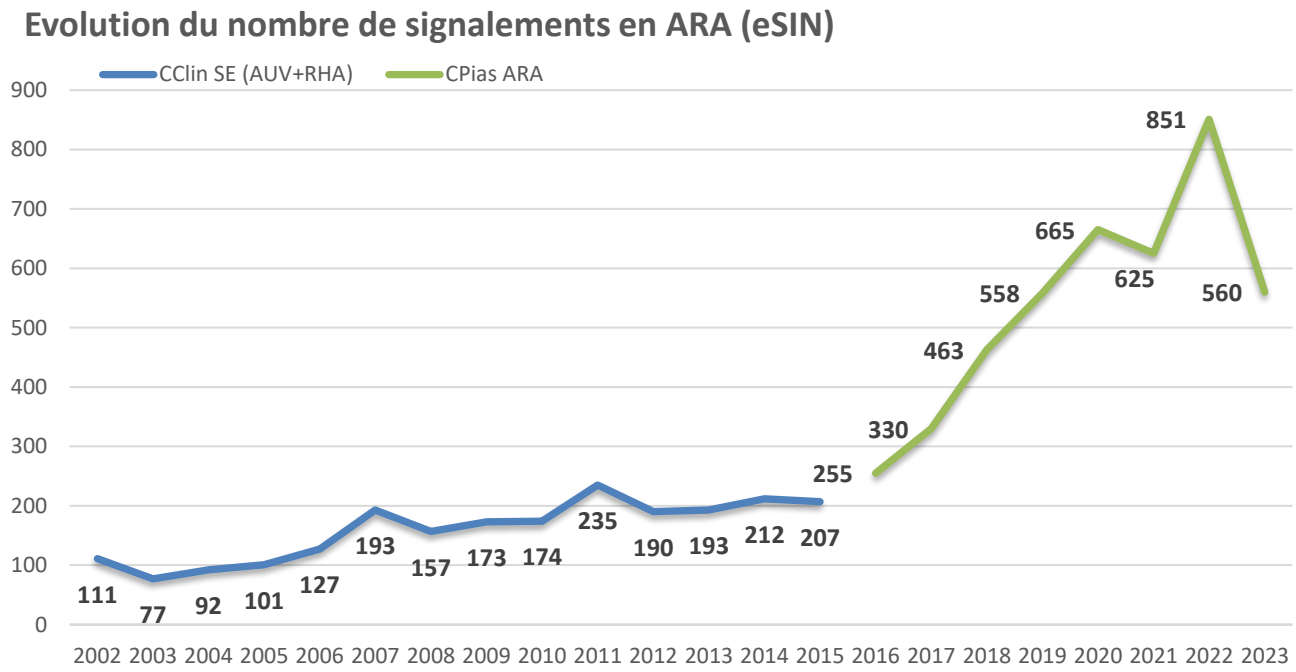

En 2023, on observe une diminution du nombre de signalements dans les établissements publics par rapport à 2022 (-25,6%), une baisse plus importante dans les établissements privés (- 59,7%) et une diminution dans les privés d'intérêt collectif (-26,3%).
A noter que si l'on prend **2019 comme période de référence,** l'activité signalement revient à la période pré-Covid : + 19,2% en 2020, + 12,0% en 2021, +52,5 en 2022 et **+0,4 en 2023.**

Evolution du taux de signalement pour 10 000 lits d'hospitalisation complète
(données SAE 2018 à 2022)

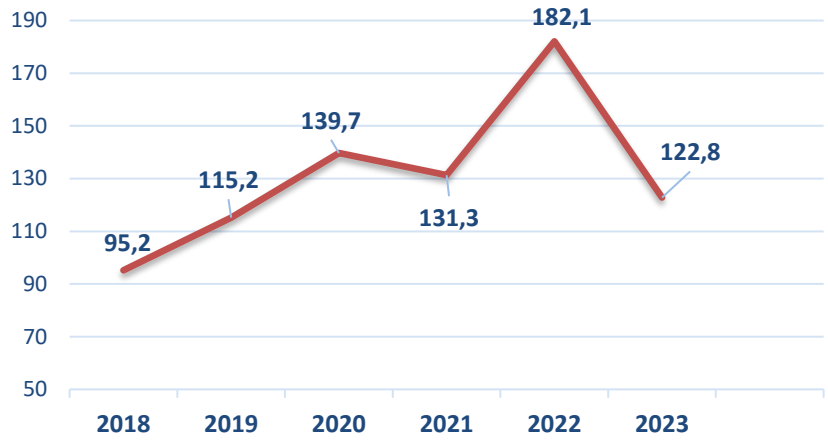

Répartition par critère de signalements (hors BHRe)

Critères, hors BHRe (plusieurs réponses possibles)		n = 385 sur 340 signalements	dont SARS-CoV-2
1.a	agent pathogène rare	64	21
1.b	localisation ou circonstances de survenue	23	3
2.	cas groupés	255	197
3.	décès	19	2
4.	maladie à déclaration obligatoire	24	3

Répartition par grandes thématiques des 560 signalements

BHRe	**220**	(39%)	vs 249 en 2022
Covid	**209**	(37%)	vs 482
Autre	**131**	(23%)	vs 120

Les signalements pour Covid ont largement diminué, en lien avec la levée de l'alerte Covid et l'intégration de cette infection dans l'ensemble des infections respiratoires aiguës d'origine virale.
Il est intéressant de noter l'augmentation des signalements pour une cause autre que BHRe ou Covid, reflétant la possibilité pour les équipes d'hygiène de se repencher sur des thématiques variées.

Micro-organismes en cause dans les signalements hors Covid-19

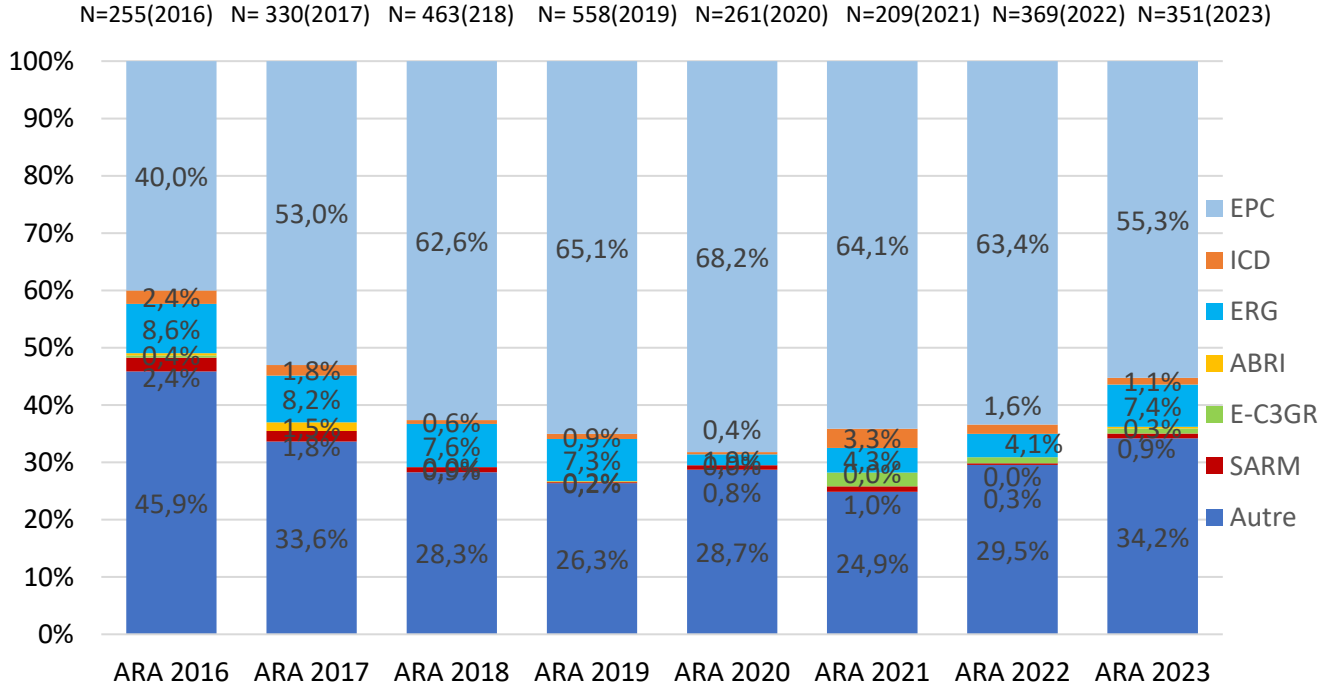

Les bactéries hautement résistantes émergentes (BHRe) représentent **62,7%** des signalements hors Covid en 2023 contre 67,5% en 2022 en région ARA (cf. graphique). Les autres types de signalement (non BMR, non BHRe, non *Clostridioides difficile* et non SARS-CoV-2) représentent 34% des signalements en 2023 contre 29% en 2022. Cette part de signalements, qui augmente depuis 2021, reste faible.

Répartition des signalements par département en 2023
Nb signalements = 560 Nb ES = 150

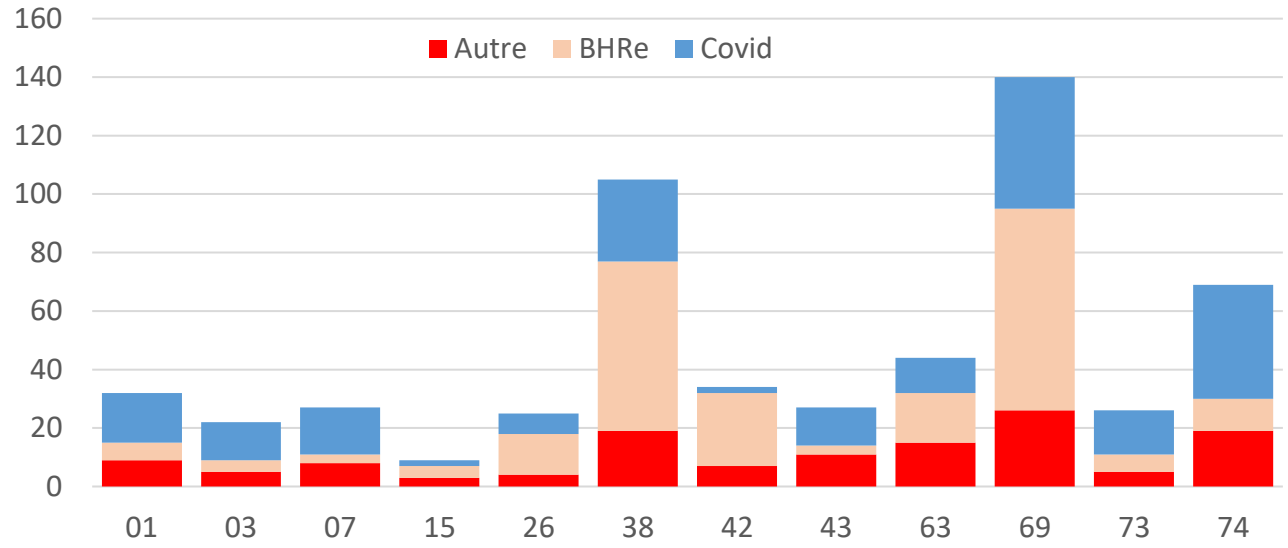

Perspectives : en 2024, les établissements de santé peu en lien avec le CPias (aucun signalement, aucune demande de conseil ou de participation aux journées/formations…) seront identifiés dans un objectif de "Aller vers…"

Signalement en EMS ou soins de ville (hors e-SIN)

■ Cadre règlementaire et organisation

Les critères de signalement ont évolué suite aux textes :
- Instruction N°DGS/VSS1/DGCS/SPA/2019/211 du 30 septembre 2019 relative aux conduites à tenir devant des infections respiratoires aiguës ou des gastroentérites aiguës dans les collectivités de personnes âgées
- Décret n°2017-129 du 3 février 2017 relatif à la prévention des infections associées aux soins
- Arrêté du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de signalement des structures sociales et médicosociales.

Le risque infectieux représente un enjeu majeur dans les EMS en raison de la fragilité des résidents (âge en EHPAD, handicap en EAM/MAS) et du risque de transmission croisée en collectivité. Chaque établissement doit être capable de détecter et signaler le plus précocement possible ses phénomènes infectieux afin d'en limiter la progression.
En complément des IAS, certaines maladies font l'objet d'une surveillance par l'ARS afin de prévenir les risques épidémiques et d'adapter les politiques de santé publique au contexte sanitaire (ex : recueil des clusters Covid en 2020-2021) :
- cas groupés d'infections respiratoires aigües (IRA) et de gastroentérites aigües (GEA)
- maladies à déclaration obligatoire (MDO) dont toxi-infections alimentaires collectives (TIAC).

• Circuit du signalement en EMS ou soins de ville

La saisie des signaux des secteurs médico-social et soins de ville se fait via le Portail de signalement des événements sanitaires indésirables: https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil

Toute personne/structure peut effectuer une déclaration :
- un établissement médico-social : responsable légal, voire médecin coordonnateur
- un professionnel de santé en ville
- un patient/usager.

Les formulaires utilisés peuvent être :
- cas groupés d'infection respiratoire aiguë dont Covid-19 : > 3 cas en 4 jours
- cas groupés de gastroentérite aiguë : > 5 cas en 4 jours
- infection associée aux soins inattendue ou inhabituelle, sévère, ou qui est une maladie à déclaration obligatoire.

La structure qui intervient en première ligne pour gérer les signalements est :
- l'ARS dans la quasi-totalité des situations
- le CPias pour les signalements d'IAS en EMS, en lien avec l'EMH le cas échéant.

■ Bilan des signalements en EMS

➔ **En 2023**, le CPias a ouvert **21 signalements** sur le Portail dont 5 relevaient des critères de déclaration d'une IAS :
- 1 infection à *Streptococcus pyogenes*
- 1 décès dans les suites d'une infection à staphylocoque doré
- 1 épidémie d'infections à *Clostridioides difficile*
- 2 épidémies de gale
- 7 épidémies de gastro-entérites aiguës
- 9 épidémies d'infections respiratoires aiguës (6 IRA liées au SARS-CoV-2, 2 liées au virus de la grippe et 1 dont l'origine reste non identifiée).

Trois évolutions ont eu lieu au niveau national :
- le Covid-19 n'est plus signalé à part, il rejoint le groupe des infections respiratoires aiguës (IRA)
- les critères de signalement des cas groupés d'IRA sont passés de 5 à 3 cas en 4 jours
- l'interface du Portail de signalement a été modifiée.

Pour aider les établissements dans la démarche de signalement sur le Portail et pour qu'ils cochent le critère adéquat (qui détermine l'orientation du signal), le CPias a participé avec Primo à la mise à jour du flyer signalement à destination des EMS.

Perspectives :
- approfondir la sensibilisation des professionnels des EMS à la gestion IAS/EIGS et au signalement sur le Portail en collaboration avec les EMH.
- participer à la réflexion nationale sur l'évolution du Portail de signalements, notamment dans l'objectif de le rendre interactif en ouvrant un espace d'échanges.

Alertes

■ Covid-19 et inf. respiratoires aiguës : gestion des épidémies en partenariat avec l'ARS

L'année 2023 marque la fin de la période de crise : le Covid-19 a rejoint le statut d'infection respiratoire aiguë d'origine virale au même titre que la grippe et le VRS. Cependant, la pathologie ne revêt pas le même caractère saisonnier et 2 vagues se sont succédées : l'une en fin d'été, la seconde confondue avec les épidémies de VRS et de grippe. Le CPias a maintenu certains acquis de la crise Covid : le distanciel est devenu le mode privilégié des échanges, **le partenariat s'est poursuivi** avec les acteurs quels que soient les niveaux d'intervention.

- **Gestion locale**

- **Une mission d'expertise** importante en termes de réponses aux conseils, notamment dans les structures sociales ou médico-sociales qui ne disposent pas de l'appui des EOH ou des EMH.
- **Un relais des informations** : mailings effectués à partir de l'annuaire des CPias à destination des établissements de santé (EOH, présidents de CLIN, gestionnaires des risques, référents ATB) et des ESMS (EMH, directeurs, médecins coordonnateurs et responsables IAS). Les documents envoyés étaient des recommandations des sociétés savantes, MARS, notes de l'ARS, documents et outils des CPias…

- **Gestion régionale**

- **Collaboration ARS - CPias ARA pour la maîtrise de la diffusion des cas d'IRA en ES et EMS**
  - Les réunions téléphoniques avec l'ARS ont été pérennisées mais espacées à 2 par mois. Les thématiques abordées ont été principalement le champ sécurité sanitaire et la gestion des signaux.
  - L'ARS a sollicité le CPias pour adapter la conduite à tenir en cas de survenue d'IRA en EMS.

- **Outils, documents, enquêtes**
  - Bulletin : édition hebdomadaire d'un bilan de l'activité Covid sur la région ARA à partir des données de Géodes.
  - Documents :
    . Mise à jour de 2 outils relatifs à la vaccination Covid : « Vaccins disponibles en France » et « Double campagne vaccinale Covid et grippe ».
    . Participation à la rédaction de documents avec divers partenaires : ARS ARA, PRIMO… (cf. boite à outils).
  - Site Internet : contribution à la mise à jour de la page de l'ARS "Infections respiratoires aiguës : mesures de gestion à appliquer au sein des établissements".

- **En national**

- **Ministère, HCSP :** relais des recommandations à destination des professionnels ou établissements de santé
- **SpF :** relais des enquêtes à destination des professionnels et établissements de santé ou médico-sociaux (exemple : couverture vaccinale anti-Covid des résidents et des professionnels de santé)
- **SF2H :** participation à l'élaboration et/ou la relecture de recommandations.

■ Autres alertes

- **Infections invasives à streptocoque A**

En décembre 2022, une alerte nationale a été émise relative à l'augmentation des cas d'infections invasives. En 2023, le CPias a relayé les différentes recommandations de surveillance et prise en charge, répondu aux conseils des établissements qui faisaient face à des cas, suivi les signalements sur e-SIN et assuré une intervention sur cette thématique à la journée régionale Antibiorésistance du 23 novembre 2023.

- **Infections à *Pseudomonas* en cosmétologie**

En janvier 2023, le CPias a été sollicité par l'ARS suite à une alerte du Corruss : deux enfants avaient présenté des infections cutanées (+/- pulmonaires) à *Pseudomonas aeruginosa* en lien avec l'utilisation de crème du laboratoire Biarritz. Le laboratoire aurait eu l'information d'un autre cas hospitalisé dans le Rhône toujours en lien avec l'utilisation du gel lavant du lot qui a fait l'objet d'un retrait. Le CPias a essayé d'identifier l'établissement concerné dans le Rhône.

- **Prévention des arboviroses du 1er mai au 30 novembre 2023**

Le CPias a proposé aux établissements de santé et médico-sociaux tous les documents utiles pour prévenir la transmission de chikungunya/dengue/zika et participer à la destruction des gites larvaires en extérieur. En effet, le moustique tigre, *Aedes albopictus*, est installé dans 10 des 12 départements de la région.

- **Réactions cutanées en école primaire**

En mai 2023, l'ARS a été mobilisée suite à la survenue de réactions cutanées prurigineuses chez plusieurs enfants d'une même classe à l'entrée d'un établissement scolaire, évoluant depuis plusieurs mois. Le CPias a été sollicité pour se prononcer sur le rôle potentiel des produits d'entretien utilisés dans cette école. Un rapport écrit a été transmis, mentionnant les risques de chaque produit et une proposition d'évolution vers le nettoyage éco-responsable.

- **Centre de soins dentaires des HCL**

En mai 2023, le CPias a été informé par l'ARS d'une alerte au Centre de soins dentaires des HCL suite à un défaut de stérilisation des porte-instruments rotatifs. Un rappel de 5 034 patients a été décidé conjointement par l'ARS et les HCL. Le CPias a échangé avec l'équipe d'hygiène du GHC sur le risque hématogène, la formation initiale des dentistes et les pratiques à risques en cabinets libéraux.

- **Canicule**

Chaque été, le CPias met à jour son site et relaie les documents (DGS Urgent, Instruction) relatifs à la canicule et au plan de gestion des vagues de chaleur. Il répond aux sollicitations des établissements qui doivent composer avec la nécessité de rafraichir les pièces et le risque de propagation de micro-organismes par les ventilateurs ou climatiseurs.

- **Coqueluche**

En juillet 2023, le CPias a été alerté par l'ARS de la suspicion d'une épidémie de coqueluche (une soixantaine de cas) survenue en Avignon au moment du festival. Un cas au moins résidait dans le Rhône. Le CPias a participé aux cellules de crise. Il s'agissait finalement de faux positifs en lien avec l'utilisation inappropriée de kits de prélèvement Citotest®.

- **Normes de sporicidie**

En décembre 2023, le CPias a relayé une alerte de sécurité sanitaire relative à des lingettes nettoyantes et désinfectantes prêtes à l'emploi. La modification d'une norme de sporicidie a changé les conditions d'utilisation des lingettes dont les étiquettes devaient être modifiées.

Formation

Formations continues		2023	2022	2021	2020	2019
ES ou ES/EMS	Sessions	12	*8*	*10*	*2*	*8*
	Journées	16,5	*12*	*11,5*	*3*	*8*
	Participants	152	*102*	*128*	*30*	*179*
	J-stagiaires	**210,5**	*153*	*139,5*	*45*	*152*
EMS	Sessions	4	*4*	*8*	*7*	*28*
	Journées	4,5	*5*	*8*	*6*	*33*
	Participants	95	*53*	*98*	*76*	*424*
	J-stagiaires	**74**	*65*	*98*	*40*	*497*
Ville/ES/EMS	Sessions	1	*1*	*4*	*5*	-
	Journées	2	*2*	*2*	*2,5*	-
	Participants	14	*12*	*79*	*104*	-
	J-stagiaires	**28**	*24*	*39,5*	*51*	-
Autres	Sessions	-	-	*1 (SNU)*	-	*12 (RU)*
	Journées	-	-	*0,5*	-	*1*
	Participants	-	-	*50*	-	*12*
	J-stagiaires	-	-	*25*	-	*12*
Total	Sessions	**17**				
	Journées	**23**				
	Participants	**261**				
	J-stagiaires	**312,5**	*242*	*302*	*136*	*661*
Autres actions						
Projet FAM-MAS (ARS)	Sessions	33	*30*	*48*	*36*	*51*
	Journées	0,5	*15*	*24*	*18*	*25,5*
	Participants	315	*324*	*483*	*428*	*725*
	J-stagiaires	**157,5**	*162*	*241,5*	*214*	*363*
Contributions / Formation ext.						
Interventions à titre individuel	**heures**	**70**	*102*	*132*	*158*	*208*

Programme de formation continue

En 2023, la poursuite de la gestion des formations a été gérée en partenariat avec l'Antenne Santé du service de Formation Continue (FOCAL) de l'Université Claude Bernard Lyon 1 : 15 sessions de formations à destination des professionnels des ES et EMS étaient programmées. Parmi cette offre, 4 ont dues être annulées. 13 formations ont été organisées en inter établissements, 2 en intra. De plus, 2 sessions de formations ont été organisées par le Cpias, hors gestion FOCAL.

- **Formations ES**

Les formations ont concerné :

- *Formation des correspondants en hygiène (x3)*
- *Sensibilisation aux PS/PCH*

Ces formations ont représenté : **4 sessions réalisées / 6,5 j / 46 p. / 81.5 J-stagiaires**

- **Formations ES/EMS**

- Base en pédagogie et en communication pour concevoir et conduire une formation
- BMR, BHRe : comprendre pour mieux maîtriser (x2)
- Vigilance environnementale : ce qu'il faut savoir sur le risque infectieux lié à l'eau et à l'air
- Prévention du risque infectieux lié à l'environnement : le bionettoyage (x2)

Ces formations ont représenté : **8 sessions réalisées / 10 j / 106 p. / 129 J-stagiaires**

- **Formations EMS**

Les principaux thèmes de formations ont concerné :

- *Prévention du risque infectieux lié à l'eau chaude sanitaire (x2)*
- *Formation des correspondants en hygiène*
- *Rôle et missions du responsable de la prévention du risque infectieux en ESMS*
- *Formation HDM*

Ces formations ont représenté : **4 sessions réalisées / 4,5 j / 95 p. / 74 J-stagiaires**

- **Formations ES/EMS/Ville**

La thématique "Implication des paramédicaux dans le bon usage des antibiotiques" concerne les 3 secteurs :

1 session réalisée / 2 j / 14 p. /28 J-stagiaires

Perspectives : pour l'année 2024-2025, duplication de la formation "*Implication des paramédicaux dans le bon usage des antibiotiques"* sur Lyon avec la participation de l'EMA et création de deux nouvelles formations : "Endoscopie" (ES) et "Dispositifs intravasculaires" (ES/EMS/Ville).

Autres actions de formation

■ Projet de formations EAM-MAS

L'instruction N° DGCS/SPA/2016/195 du 15 juin 2016 relative à la mise en œuvre du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) dans le secteur médicosocial 2016/2018 a visé l'engagement de tous les EMS concernés dans la démarche d'analyse des risques à formaliser le DARI (démarche d'analyse du risque infectieux) assorti d''un plan d'actions prioritaires d'ici fin 2018 ainsi qu'une sensibilisation de l'ensemble des personnels en contact avec les résidents/usagers, au plus tard fin 2017, à la prévention de la transmission croisée (précautions standard - gestion des excréta).
Le renforcement des connaissances et des compétences des professionnels de santé et du médicosocial à la prévention des infections et de l'antibiorésistance est aujourd'hui l'un des objectifs de la stratégie nationale 2022-2025 (Axe 2, objectif 2, action 12).
C'est dans cette optique que le CPias continue d'organiser des formations pour l'ensemble des professionnels (éducatif, médical, paramédical, administratif, hôtelier, logistique...) sur les principes de base de la transmission des agents infectieux et de la prévention de la transmission croisée (précautions standard et complémentaires).

Depuis avril 2017, ces formations, financées par l'ARS ARA, ont été coordonnées par le CPias qui a :

- organisé des sessions de 4h, par groupes de 10 à 15 personnes, dans des établissements volontaires
- conçu le programme de formation en proposant un module pédagogique "clé en main"
- recruté 28 formateurs hygiénistes.

➔ Bilan de l'année écoulée : **33 sessions réalisées 315 professionnels formés** (cf. tableau)
➔ **Bilan d'avril 2017 à décembre 2023 : au total, 335 sessions ont été réalisées, avec 4 239 professionnels formés en ARA**

Perspectives : ce projet se poursuit pour la dernière année en 2024 sur l'ensemble de la région. L'extension du dispositif EMH sur le secteur du handicap permettra aux établissements d'être accompagnés par une équipe d'hygiène.

■ Appui formation en IFAS

En Juillet 2018 sollicitation du CPias pour la formation des futurs professionnels AS dans le cadre du module 6 « HYGIENE des locaux hospitaliers ». Des formations sur 14h00 sont organisées sur un IFAS pilote de 2019 à 2021 avec évaluation de l'impact après retour de stage avec un questionnaire en ligne pour les élèves et les formateurs de l'IFAS.
Les 4 grands thèmes abordés sont : transmission croisée, précautions standard, précautions complémentaires et bionettoyage.
Un projet régional est proposé sous la forme d'une mise à disposition d'un kit de formation composé de diaporamas, vidéos, Quizz, fiches pédagogiques d'utilisation du kit par les formateurs de l'IFAS, accessibles sur une plateforme Claroline à partir de fin 2022. Ce dispositif a peu évolué en 2023. Il sera réactivé en 2024, suite à une enquête régionale auprès des toutes les écoles et instituts de formation sur l'enseignement initial de la prévention du risque infectieux des professionnels de santé (IDE, AS, Kinésithérapeutes, MER, ambulanciers, AP...).

Cette enquête nous permettra de comprendre qui assure cet enseignement dans chaque école et institut de formation initiale, d'identifier les besoins en formation/informations des formateurs pour mettre à jour leurs connaissances et proposer des outils/solutions afin qu'il n'y ait pas de décalage entre l'enseignement et les pratiques de terrain mises en place par les EOH, EMH….

■ Contributions individuelles à des formations extérieures

En 2023, les membres de l'équipe du CPias ARA ont réalisé **70 heures** d'interventions à titre individuel dans des formations extérieures (formation initiale ou continue)

Types d'enseignement :

- DU Hygiène Hospitalière	Univ. Clermont-Ferrand
- DU Hygiène Hospitalière (infirmiers)	Univ. St Etienne
- DIU Infectiologie et hygiène hospitalière	Univ. Lyon/Clermont/St Etienne
- Cours Post PACES (cours TD)	Univ. Clermont-Fd
- DU RAMA (Relation d'Aide par la Médiation Animale)	Univ. Clermont-Fd
- Master 2 EPIRIS	UCBL1
- Licence 3e année Santé publique	UCBL1
- Divers IFPS (IBODE, IFAS/IFAP, IDE)	
- Atelier DPC au congrès	SF2H

Encadrement d'étudiants, stagiaires

Accueil de stagiaires

Le CPias ARA a l'agrément pour accueillir des internes de Santé publique.

➔ Le CPias n'a pas été choisi comme terrain de stage par les internes en 2023.

Valorisation & recherche

Publications scientifiques

■ Articles dans revues avec comités de sélection (3)

Deslandes A, Meyer A, Soing-Altrach S, Giard M, Locher G, Jouzeau N, Delarozière J-C, Seringe E, Fournier S, Berger-Carbonne A. *Highly drug-resistant organisms in hospitalized civilians and soldiers from Ukraine in France, March to December 2022*. Journal of Hospital Infection 2023;137:77-79. doi: 10.1016/j.jhin.2023.03.006. Epub 2023 Mar 15.

Reizine R, Massart N, Joussellin V, Machut A, Vacheron C-H., Savey A, Friggeri A and Lepape A on behalf of the REAREZO study group.
Association between selective digestive decontamination and decreased rate of acquired candidaemia in mechanically ventilated ICU patients: A multicenter nationwide study. Association between selective digestive decontamination and decreased rate of acquired candidaemia in mechanically ventilated ICU patients: A multicenter nationwide study.
Critical Care 2023;27(1):494. DOI: 10.1186/s13054-023-04775-1.

Lepape A, Machut A, Bretonnière C, Friggeri A, Vacheron Ch-H, Savey, A, REA-REZO network.
Effect of COVID-19 infection and pandemic period on healthcare-associated infections acquired in intensive care units.
Clinical Microbiology and Infection 2023;29(4):530-536. DOI: 10.1016/j.cmi.2022.10.023. Epub 2022 Oct 28.

■ Participations aux congrès avec comités de sélection (9)

- **Communications orales (3)**

Baud O.
Alternatives aux biocides : Eco-nettoyage des établissements de santé - où en est-on du changement de pratiques ?
8e conférence Eau & Santé, Lyon, 14-15 novembre 2023

Lahaye C, Giard M, Machut A, Baud O, Pereira B, Clauson H, Gimbergues Cadet C, Savey A.
Déterminants de la survenue et de la criticité des clusters COVID-19 en EHPAD.
33e congrès de la SF2H, Lille, 31 mai-2 juin 2023 (Meilleur abstract médical).

Côme DANIAU, Adeline PAUMIER, Serge ALFANDARI, Emmanuel PIEDNOIR, Hervé BLANCHARD, Béatrice NKOUMAZOK, Christine LAWRENCE, Marion ANGIBAUD, Margaux CHARTIER, Odile BAJOLET, Jean-Christophe DELAROZIERE, Muriel PÉFAU, Cécile MOURLAN, Anne SAVEY, Anaïs MACHUT, Emilie POIRIER, Laetitia GAMBOTTI, Anne BERGER-CARBONNE
Prévalence des traitements antibiotiques en établissement de santé en 2022 —
RICAI, Paris, 18-19 décembre 2023

- **Posters (6)**

Deslandes A, Meyer A Soing-Altrach S, Fournier S, Seringe E, Delarozière JC, Jouzeau N, Locher G, Giard M, Berger-Carbonne A. *Épidémiologie des BHRe chez les patients (militaires et civils)*
provenant d'Ukraine hospitalisés en France, 2022
33e congrès de la SF2H, Lille, 31 mai-2 juin 2023 (Meilleur abstract médical).

Savey A, Machut A, Duplatre F, Pouzet M, Rusterholtz T, Vaissière S.
Un tableau de bord régional 2017-2021 utile au pilotage du dispositif EMH.
33e congrès de la SF2H, Lille, 31 mai-2 juin 2023 (Meilleur abstract médical).

Savey A, Machut A, Duplatre F, Pouzet M, Rusterholtz T, Vaissière S.
Mise en place d'indicateurs régionaux de Prévention & Contrôle de l'infection (PCI) en secteur médicosocial.
33e congrès de la SF2H, Lille, 31 mai-2 juin 2023 (Meilleur abstract médical).

Chassy S, Machut A, Savey A, Bouamari H, Cneude F, Delmas A, Fascia P, Favreau Confesson MA, Guy S, Mallaval FO, Valdeyron ML.
Enquête sur la tenue de parents en maternité, néonatalogie et accueil de la fratrie.
33e congrès de la SF2H, Lille, 31 mai-2 juin 2023 (Meilleur abstract médical).

Berra J, Gaget O, Corbin S, Marie C, Toussaint C, Baud O, Giard M, Savey A.
Gestion de clusters de gale au sein de structures d'accueil de migrants en Auvergne-Rhône-Alpes à l'automne 2022.
Congrès de la Société française de Santé publique. Saint-Etienne, 18-19 décembre 2023

Lepape A, Machut A, Prevot C, Bourge X, Vacheron CH, Savey A, Friggeri A.
Enquête sur les rapports entre la microbiologie et la réanimation.
RICAI, Paris, 18-19 décembre 2023

■ Contribution à des rapports ou documents nationaux (3)

SPICMI - Rapport national de la surveillance semi-automatisée des infections du site opératoire en chirurgie -Données 2020 et 2021-. CPias Ile de France / Santé publique France. Mars 2023 (Contribution CPias ARA : S. Chassy).

PRIMO - Surveillance des consommations de produits hydro-alcooliques en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Résultats de la surveillance nationale, données 2022. CPias Pays de Loire/Santé publique France (en cours de validation par SpFrance). (Contribution CPias ARA : Machut A, Savey A).

RéPias-SpFrance - Principaux résultats de l'enquête nationale de prévalence 2022 des infections nosocomiales et des traitements anti-infectieux en établissements de santé. Saint-Maurice : Santé publique France, 2023. 25 p.
www.santepubliquefrance.fr (Contribution CPias ARA : Machut A, Savey A).

Positionnement scientifique

Affiliation à une unité de recherche

A partir du 1er janvier 2016, l'équipe est rattachée à Emerging Pathogens Laboratory – Fondation Mérieux, Centre International de Recherche en Infectiologie (CIRI) Inserm U1111, CNRS UMR5308, ENS de Lyon, UCBL1.
Le Dr A. SAVEY contribue à cette équipe.

Représentation dans des instances nationales / régionales

Structure	Instance	Thème	Membre
SpF	REPIAS	Signalement	MG
SpF	PRIMO	Comité scientifique	AS, MG, CM
SpF	SPIADI	Comité pilotage	0B
SpF	Comité de rédaction	Lettre du signalement	MG
SpF	CAT-RéPias	Comité de suivi des missions	AS
Réseau CPias		Comité de pilotage	AS, NK
Health & Co	Revue hygiène	Comité de pilotage	AS
ARS	RSS	Réunions mensuelles	AS, MG
ARS	RREVA	Réunions trimestrielles	AS, OB, MG
ARS	Comité transversal	Antibiorésistance (PCI/BUA)	AS, OB, MG
CRAtb	Comité régional	BUA	AS, OB, FD

Synthèse 2023 et perspectives

Pour la quatrième année consécutive, **l'épidémie de Covid-19** a impacté l'activité du CPias ARA, dont l'équipe est restée mobilisée pour l'accompagnement au quotidien des hygiénistes (EOH, EMH) et des professionnels des trois secteurs de soins, en termes de signalements, conseils, référentiel, communication (veille informative, webinaires, bulletins), avec en particulier la promotion de la vaccination anti-Covid couplée à la vaccination anti-grippale à l'automne.
Cependant l'impact a été moindre et il a été possible de reprendre une grande partie **de l'activité** des années antérieures (formations, journées régionales, animation des réseaux de professionnels, évaluations, groupes de travail…).

Concernant les principaux indicateurs suivis, on observe en 2023 :

- une sollicitation importante de notre expertise : 734 **conseils** dont 15,1% sont encore en lien avec la crise sanitaire Covid-19, auxquels s'ajoutent 153 **appuis documentaires**. L'augmentation reste sensible (**+12,4%**) en regard de 2019 (année de référence pré-Covid)
- une baisse d'un tiers de l'activité **signalement** e-SIN en regard de l'année précédente (560 signalements e-SIN dont 37% des épisodes concernent le Covid-19, 39% des BHRe et 23% d'autres épisodes). Ce retour à la normale **(+0,4%** en regard de 2019) et l'augmentation des signalements pour une cause autre que BHRe ou Covid, reflètent la possibilité pour les équipes d'hygiène de se tourner vers des thématiques plus variées
- une poursuite de la mission **animation** avec les rencontres RIPH/REPH/EMH/Néonatalogie, l'organisation de 7 journées régionales (732 participants) et la proposition de 12 webinaires d'information et d'échanges (Cafés de la Doc, appui au DAMRI, REX Signalements …) totalisant 685 participants
- la poursuite du programme de **formation** continue (312,5 journées-stagiaires) et du projet de formation en FAM-MAS (157,5 j-stagiaires), et la proposition de nouveaux thèmes en perspective 2024 : "Endoscopie" et "Dispositifs intravasculaires" plus la duplication de la formation "Implication des paramédicaux dans le bon usage des antibiotiques" sur Lyon avec la participation de l'EMA
- 28 **outils / référentiels** produits ou mis à jour.

Comme autres faits marquants de 2023, citons les **actions en commun avec le CRAtb**, la coordination du **dispositif EMH** et la contribution à l'extension de son périmètre au secteur du handicap, l'accompagnement des EMH/EMS à l'utilisation du **DAMRI**, la préparation de l'enquête nationale de prévalence (**ENP-EMS 2024**), 2 enquêtes régionales sur la thématique de la **transition écologique en santé** (TES).
Un **partenariat** fort se poursuit au niveau régional (ARS, DT, SpF en région, CRAtb, OMEDIT…) avec de nombreuses collaborations (groupes de travail EMH, BUA en EMS, Easily, GREBA…). Au niveau national, celles-ci ont lieu avec différentes instances (RéPias, SF2H, GERES, SpFrance…) ou le réseau inter-CPias (Annuaire, TES, EMH, Ville-Usagers, Innovations technologiques).
Enfin dans le cadre de l'appel d'offre de Santé publique France pour le renouvellement des missions nationales RéPias, le CPias ARA a candidaté pour s'associer à la **mission PRIMO** dédiée au secteur médico-social et aux soins de ville (coordonnée par le CPias PDL, avec les CRAtb NOR et PDL). Le CPias ARA se consacrera au volet PCI de cette mission pour un mandat allant d'octobre 2023 à septembre 2028.

L'année 2023 en quelques chiffres …

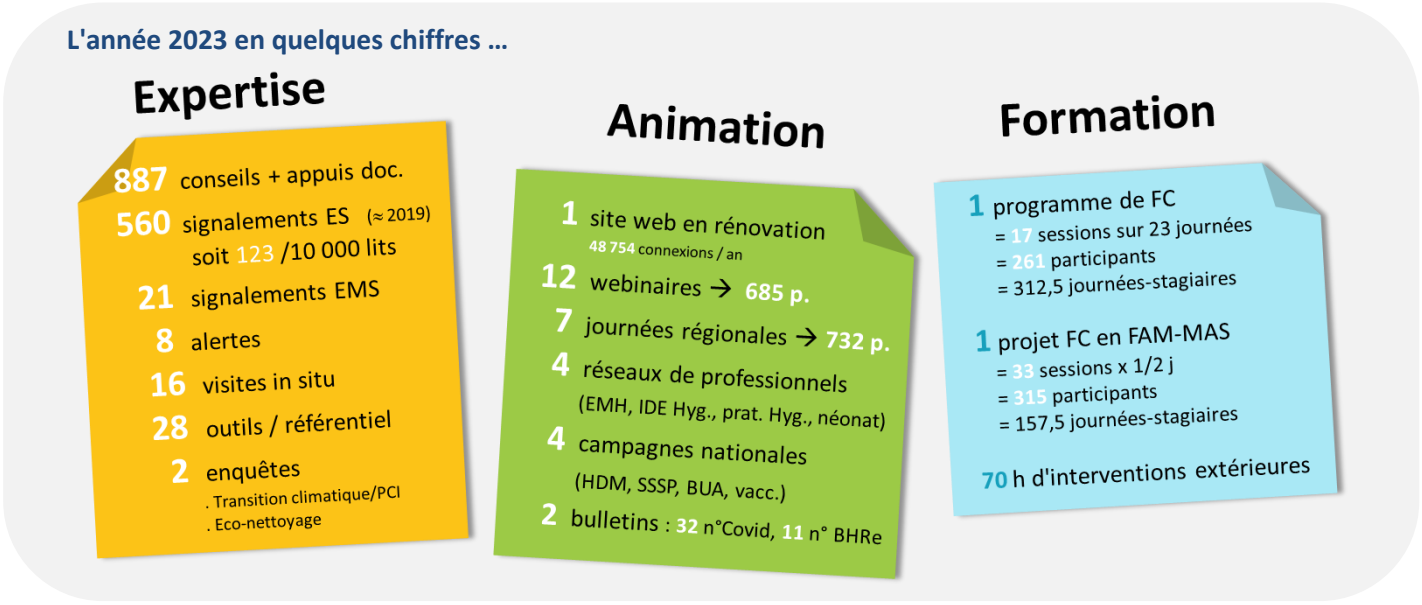

Perspectives 2024 et plus

- **Secteur ES**
  - Poursuite des **webinaires** (endoscopie, normes, …)
  - Valorisation des signalements / promotion des **RETEX**
  - Evolution de l'outil **e-SIN** (groupe national SpFrance)
  - Sensibilisation des **SMR/SSR** à l'accueil des **patients porteurs de BHRe** (enquête, outil)
  - Valorisation **ENP 2022** (données de réanimation avec REA-REZO et antifongiques avec le GREBA)
  - Contribution aux guides **Déchets** (Ministère), **Tenue professionnelle** (inter-CPias)
  - Finalisation du Guide pratique **Eau en ES et EMS**
  - Création de 2 **formations** : "endoscopie" et "dispositifs intravasculaires"
  - Evaluation des **attentes des IFPS** concernant de l'hygiène dans les différentes formations initiales
  - Enquête relative à l'utilisation et à la gestion des **nasofibroscopes sans canal**
  - Groupe régional **Easily** /BHRe (logiciel patient <HCL)

- **Secteur EMS**
  - Accompagnement de l'**ENP 2024 en Ehpad et EMS** (SpFrance)
  - Poursuite de l'accompagnement du **DAMRI**
  - Poursuite de la coordination nationale de l'actualisation des **fiches techniques EMS**
  - Evolution du **Portail** du signalement des évènements sanitaires indésirables (groupe national)
  - Extension du **dispositif EMH au secteur du handicap** en lien avec l'ARS (appui / Webinaire)
  - **Groupes de travail EMH** : IU, guéridon de soins, voies sous-cutanées, légionnelles, hygiène bucco-dentaire, interface groupes privés
  - Poursuite du groupe **BUA en EHPAD** avec le CRAtb et l'OMEDIT

- **Secteur Ville**
  - **Formation des EMH à l'hygiène buccodentaire** par l'URPS des chirurgiens-dentistes (3 sessions)
  - Actualisation du **guide HAD**
  - Rencontre du **groupe inter-URPS** (identification des besoins)
  - Identification des relais d'information via les **CPTS** (en lien avec le CRAtb)
  - Outil d'évaluation de la **PCI en cabinet libéral**

- **Actions transversales**
  - Promotion de la contribution de l'hygiéniste à l'**éco-responsabilité** (eau, déchets, effluents, U.U/réutilisable, DD…) au sein du groupe inter-CPias (TES) et en lien avec le coordonnateur TEES de l'ARS ARA.
  - Nouveau site du **site internet du CPias ARA** (mars 2024) et actualisation du site national CPias
  - Optimisation de **l'annuaire national** des ressources en PCI/BUA
  - Continuum d'information/partage **EOH/EMH** (journées, listes de discussion, webinaires…) et avec les **EMA**